



**HAL**  
open science

# Lillebonne. Sondage d'évaluation de l'état sanitaire des thermes

Jerome Spiesser

► **To cite this version:**

Jerome Spiesser. Lillebonne. Sondage d'évaluation de l'état sanitaire des thermes. Caux Seine Agglo. 2021. hal-03897776

**HAL Id: hal-03897776**

**<https://hal.science/hal-03897776v1>**

Submitted on 14 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Lillebonne

## Sondage d'évaluation de l'état sanitaire des thermes

Sondage d'évaluation de l'état sanitaire des thermes (Lillebonne, Seine-Maritime)



Couverture : Photographie des vestiges des thermes romains

© J. Spiesser, Caux Seine Agglo

4e de couverture : Photographie de la bille retrouvée dans l'US 2

© J. Spiesser, Caux Seine Agglo

# Lillebonne

"Thermes de la rue Pigoreau"

Seine-Maritime (76)

Sondage d'évaluation sanitaire des thermes

Rapport final d'opération 2021

Par Jérôme Spiesser  
Avec la collaboration de  
Jason Quemener

**Caux Seine Agglo**  
Allée du Catillon, 76490 Lillebonne  
**2021**



# Sommaire

PRÉAMBULE	12
I CONTEXTE DE L'OPÉRATION	13
<b>1.1 Contexte géographique</b>	13
<b>1.2 Contexte historique</b>	15
II HISTORIQUE DU SITE	19
<b>2.1 La campagne de 1880</b>	19
<b>2.2 Découverte fortuite de l'hypocauste en 1906</b>	23
<b>2.3 La campagne de 1912</b>	24
<b>2.4 La campagne de 1915</b>	26
<b>2.5 Découverte de l'égout en 1968</b>	27
<b>2.6 La campagne de 1982</b>	28
<b>2.7 La campagne de 1985</b>	30
<b>2.8 La campagne de 1988</b>	35
<b>2.9 La prospection géophysique de 2019</b>	37
III OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	43
<b>3.1 Objectifs</b>	43
<b>3.2 Méthodologie</b>	43
IV RÉSULTATS	46
<b>4.1 La salle du <i>frigidarium</i></b>	49
<b>4.2 La piscine rectangulaire</b>	52
<b>4.3 La piscine semi-circulaire</b>	55
V CONCLUSION	60
ANNEXES	63

## Fiche signalétique

---

### Localisation

Région : Normandie

Département : Seine-Maritime (76)

Commune : Lillebonne (76490)

Lieu-dit : Alincourt - Rue Ernest Caron et rue Pigoreau

Cadastre : Cadastre 2017 - Section AK - Parcelle 713 et 715

Coordonnées géographiques (en Lambert 93 : RGF93/CC50) :  
X : 1521569  
Y : 9149673  
Z : entre 10,96 m NGF et 12,30 m NGF

---

### Statut du site

Propriétaire du terrain : Ville de Lillebonne

Classement du site :

N° du site : 76 384 0001

---

### Références de l'opération

Maître d'ouvrage : Caux Seine Agglo

n° de l'arrêté de désignation du responsable : 28 - 2021 - 201 en date du 26 mai 2021

N° de dossier : PRG282021000044

N° d'opération : EA -173291

Suivi scientifique et administratif : Nicola Coulthard (DRAC Normandie - SRA).

Responsable scientifique : Jérôme Spiesser  
Organisme de rattachement : Caux Seine Agglo UMR7041 ArScAn, équipe archéologies environnementales

---

### Dates des interventions

du 06/04/2021 au 16/04/2021 : Sondage archéologique

---

### Données métriques

Emprise du site : 5 000 m<sup>2</sup>

Surface fouillée : 21 m<sup>2</sup>

## Mots clés des thésaurus

---

### Chronologie

- Paléolithique
  - Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique
- Néolithique
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
  - Chalcolithique
- Âge du Bronze
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Âge du Fer
  - Hallstatt
  - La Tène
- Antiquité
  - Haut-Empire
  - Bas-Empire
- Époque médiévale
  - haut Moyen-âge
  - Moyen-âge
  - bas Moyen-âge
- Époque Moderne
- Époque Contemporaine

---

### Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Habitat urbain
- Espace funéraire
- Espace artisanal
- Carrière
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Bâtiment agricole
- Parcellaire
- Abri
- Grotte
- Fosse
- Fossé
- Talus
- Foyer
- Structure de stockage
- Négatif de poteau
- Mur maçonné à la chaux
- Solin en pierres sèches
- Remblai
- Sépulture
- Mégalithe
- Borne

---

### Mobilier

- Céramique NR=16
- Faune NR=5
- Coquillage NR=28
- Verre NR=3
- Fer NR=11
- Scorie
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Enduit peint NR=4
- Lapidaire NR=5
- Charbon
- Pollen
- Monnaie
- Parure
- Armes
- Outils

---

### Étude

- Typologie céramique
- Tracéologie céramique
- Technologie céramique
- Lithique
- Archéozoologie
- Malacologie
- Anthropologie
- Métallurgique
- Anthracologie
- Datation C<sup>14</sup>
- Palynologie
- Instrumentum*
- Numismatique
- Enduit peint
- Lapidaire
- Pédologie
- Géomorphologie
- Analyse chimique
- Analyse ADN
- Analyse géophysique
- Analyse spatiale intra-site
- Modélisation 3D

## Intervenants et moyens mis en œuvre

---

### Intervenants scientifiques et administratifs

Prescription et contrôle scientifique : Nicola Coulthard (SRA - Conservatrice en chef)

---

### Équipe de fouille

Responsable de l'opération : Jérôme Spiesser (Caux Seine Agglo, UMR 7041 ArScAn)

Fouilleur : Jason Quemener

---

### Spécialistes

Étude des mortiers : Arnaud Coutelas (Dtalents, UMR AOROC)

---

## Tableau récapitulatif des résultats

<b>Chronologie</b>	<b>Faits</b>	<b>Mobilier</b>	<b>Interprétation</b>
Antiquité	Salle avec deux piscines froides	Céramique, verre, huisserie en fer, enduits peints, marbre, restes de faune, coquillage et tuiles.	<i>Frigidarium</i> avec bains des thermes publics
Contemporain	Remblai	Fer, tuiles et emballage papier	Remblai de protection des vestiges à la suite de la fouille de 1985

## NOTICE SCIENTIFIQUE

### Campagne de 2016

Les thermes publics de Lillebonne sont connus depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, progressivement fouillés lors de diverses opérations. En 1985, l'une d'elles, dirigée par Dominique Pitte a mis au jour plusieurs bains à l'extrémité est du complexe thermal. Il s'agit de piscines froides disposées le long d'une grande salle interprétée comme le *frigidarium*. Suite à l'opération, les vestiges ont été remblayés et le terrain arboré pour devenir un jardin public, avec une végétation reprenant le plan du site. Dans le cadre du projet de valorisation du patrimoine romain de Lillebonne, Caux Seine Agglo a mené en 2021 une réflexion sur la scénographie urbaine d'un nouveau circuit archéologique dans l'ancienne *Juliobona*, devenue Lillebonne. Une évaluation sanitaire des vestiges remblayés depuis 35 ans a été réalisée pour alimenter la réflexion sur la valorisation potentielle des thermes dans ce nouveau circuit touristique. Un sondage large de 3 mètres et long de 8 mètres a été opéré pour vérifier l'état sanitaire des bains au mois d'avril 2021.

L'opération a permis de constater que le site archéologique a été entièrement remblayé avec un sable fin, permettant une excellente conservation des maçonneries. La localisation des vestiges et du plan dressé en 1985 a été précisée au GPS. Ce sondage a aussi permis de réaliser une couverture photographique du site et des prélèvements de mortier, permettant d'analyser la composition des maçonneries. Dans certains espaces, la fouille de 1985 n'avait pas atteint la base de la stratigraphie archéologique. Deux points d'observation d'un mètre carré chacun, ont révélé l'existence d'un sol maçonné conservé au niveau de la salle donnant accès aux piscines, mais aussi de deux états de construction. La piscine centrale, rectangulaire, étant en effet antérieure à la piscine semi-circulaire installée au sud, comme en témoigne la présence de fondation en pierres sèches contre le parement du mur antérieur. La base de ce dernier n'a pas été atteinte. L'élévation des murs du 1<sup>er</sup> état s'élève sur au moins 1,5 mètre de haut.



Photographie du sondage des thermes en avril 2021 ©J.Spiesser, Caux Seine Agglo





PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Arrêté n° 28-2021-120 du 24 MARS 2021  
portant autorisation de sondage

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° SGAR/ 21-011 du 27 janvier 2021 portant délégation de signature générale du préfet de région en matière d'activités à Madame Frédérique BOURA, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR282021000022, de demande d'opération archéologique arrivé le 4 mars 2021 ;

Considérant l'intérêt de réaliser un constat d'état des vestiges immobiliers pour alimenter la réflexion sur leur possible mise en valeur, dans le cadre d'un programme de scénographie urbaine s'insérant dans le projet de valorisation « *Juliobona, la cité antique sur la Seine* » ;

#### ARRÊTE

**Article 1** - Monsieur Jérôme SPIESSER est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021 et jusqu'au 30 avril 2021, sise en :

RÉGION : NORMANDIE

- DEPARTEMENT : SEINE-MARITIME  
COMMUNE : LILLEBONNE

Cadastre : Section : **AK**, Parcelles : **713, 715**

Intitulé de l'opération : Sondages des thermes.

Programme de recherche : Axe 9. Le phénomène urbain.

Code de l'opération : **173263**

#### **Article 2 - prescriptions générales**

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

#### **Article 3 - destination du matériel archéologique découvert**

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique

découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4 - versement des archives de fouilles**

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

**Article 5 - prescriptions particulières**

*Le responsable d'opération devra suivre les prescriptions suivantes :*

- L'intervention sera exclusivement manuelle ;
- La fouille doit se limiter au dégagement des maçonneries déjà attribuées aux thermes, et ne doit pas s'intéresser aux niveaux stratigraphiques antérieurs ;
- Les structures mises au jour doivent faire l'objet d'une couverture photographique complète et de relevés géoréférencés détaillés ;
- Les règles de sécurité en vigueur doivent être scrupuleusement respectées ;
- Une attention particulière doit être portée sur les équipements individuels de sécurité (casques, vêtement haute-visibilité et chaussures de sécurité) et la sécurisation de la zone de travail, notamment pendant l'absence de l'équipe (clôture nocturne à prévoir).

**Article 6** - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Jérôme SPIESSER.

Fait à CAEN, le 24 MARS 2021

Pour le Préfet de la région Normandie,  
et par délégation,  
La Directrice régionale des affaires culturelles,



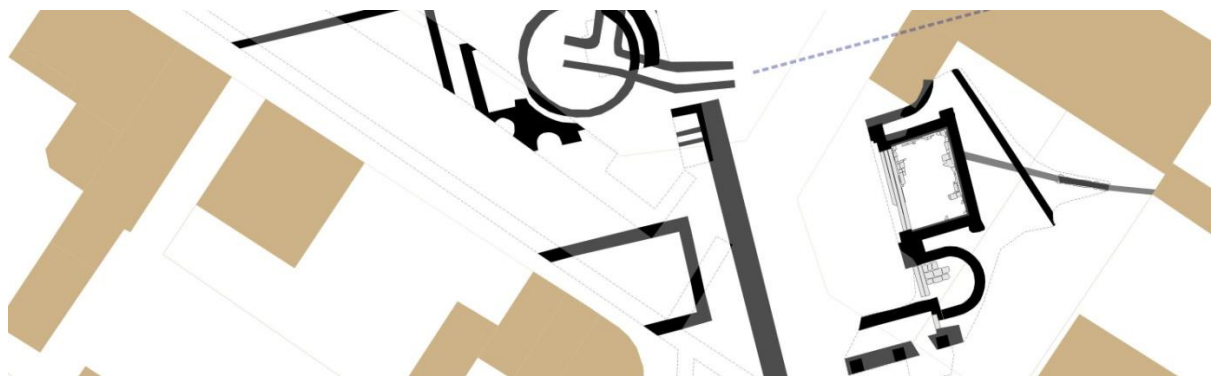
Frédérique BOURA

## PRÉAMBULE

Capitale de la cité des Calètes, la ville de *Juliobona* (Lillebonne) est créée au début de l'Antiquité, à l'époque augustéenne. Étendue sur près de 23 ha, la ville se développe essentiellement aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles après J.-C., dans une vallée secondaire de l'estuaire de la Seine, autrefois accessible par bateau. Vers la fin du III<sup>e</sup> siècle, la ville a été détruite par un incendie, avant de perdre son statut de capitale de cité. De cette période romaine, nous connaissons des thermes, des habitations, des nécropoles, deux aqueducs, des fontaines, un rempart et un théâtre, dont l'exceptionnel état de conservation en fait le fleuron de l'archéologie locale.

*Juliobona, La cité antique sur la Seine* est un projet de valorisation du patrimoine antique porté par Caux Seine Agglo. Il répond à une stratégie de développement culturel et touristique du territoire sur les 30 prochaines années, en partenariat avec l'État, les collectivités territoriales (Ville de Lillebonne, département de la Seine-Maritime, région Normandie...) et de nombreux musées (Le Louvre, Musée des Antiquités de Rouen...). Le positionnement ambitieux du projet vise à donner un nouveau visage à la ville et en faire une destination de visite. Il s'agit ainsi d'un projet transversal au cœur des problématiques de redynamisation du centre-ville, où urbanisme, archéologie, patrimoine et tourisme dialoguent.

Caux Seine Agglo a commencé à construire un socle scientifique solide pour le projet *Juliobona, La cité antique sur la Seine*. Le PCR *Juliobona, capitale des Calètes* en est la continuité. Ensuite, un renouvellement complet du musée est en construction (programmation architecturale et muséographique en cours), ainsi que le réaménagement urbain complet de la Place Félix Faure (étude de faisabilité en 2021). En parallèle de ces actions structurantes de nombreux projets de valorisation du patrimoine antique voient le jour depuis 2017, conjointement portés par le musée, le théâtre (CD76) et la ville. L'un d'eux est la mise en place d'un circuit d'interprétation du patrimoine, mettant en valeur le patrimoine visible et invisible, tout en offrant une expérience de visite aux visiteurs. Le site des thermes est identifié comme point fort de ce circuit, compte tenu de la valeur patrimoniale de ce qui a été fouillé. L'emplacement des thermes ponctue par ailleurs agréablement le parcours et permet la visite d'un secteur de la ville aujourd'hui sous valorisé. Dès lors, deux options se présentent : la construction d'une médiation scientifique sans rendre les vestiges visibles ou la mise en au jour des ruines. L'objectif du sondage a été de vérifier l'état de conservation des vestiges et d'évaluer les mesures de conservation préventive à envisager pour une réouverture éventuelle du site.



Plan des Thermes © Spiesser – Caux Seine Agglo

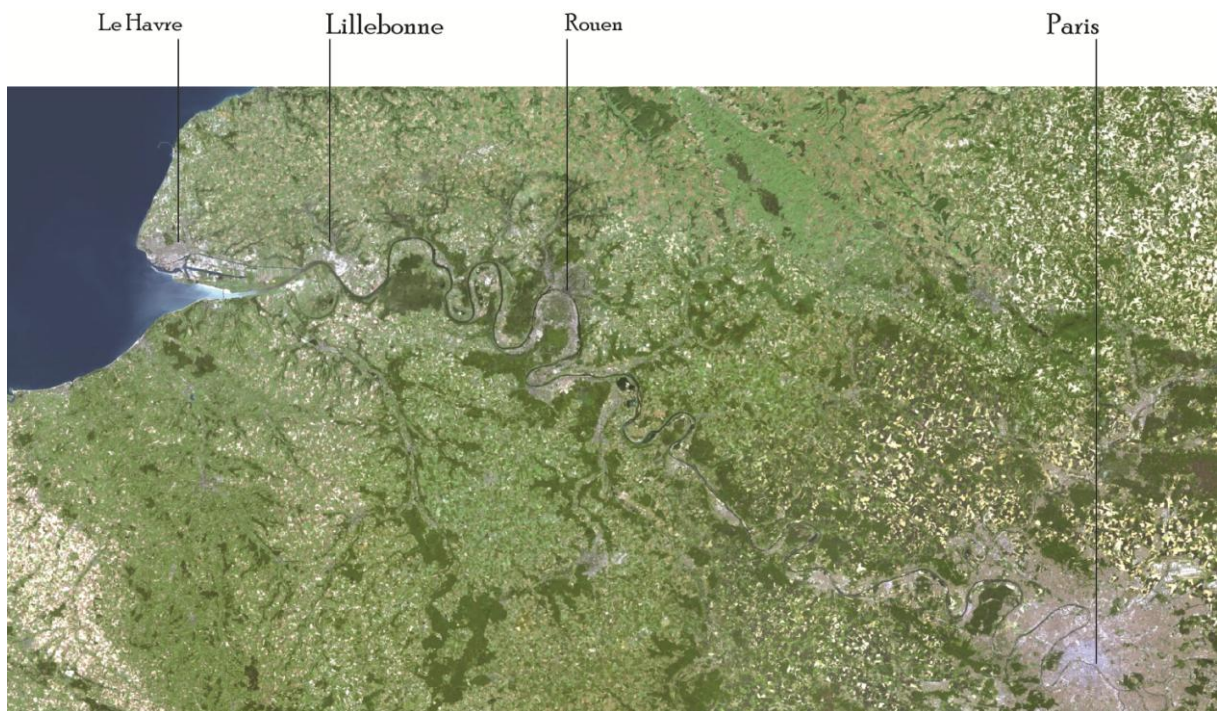


# I CONTEXTE DE L'OPÉRATION

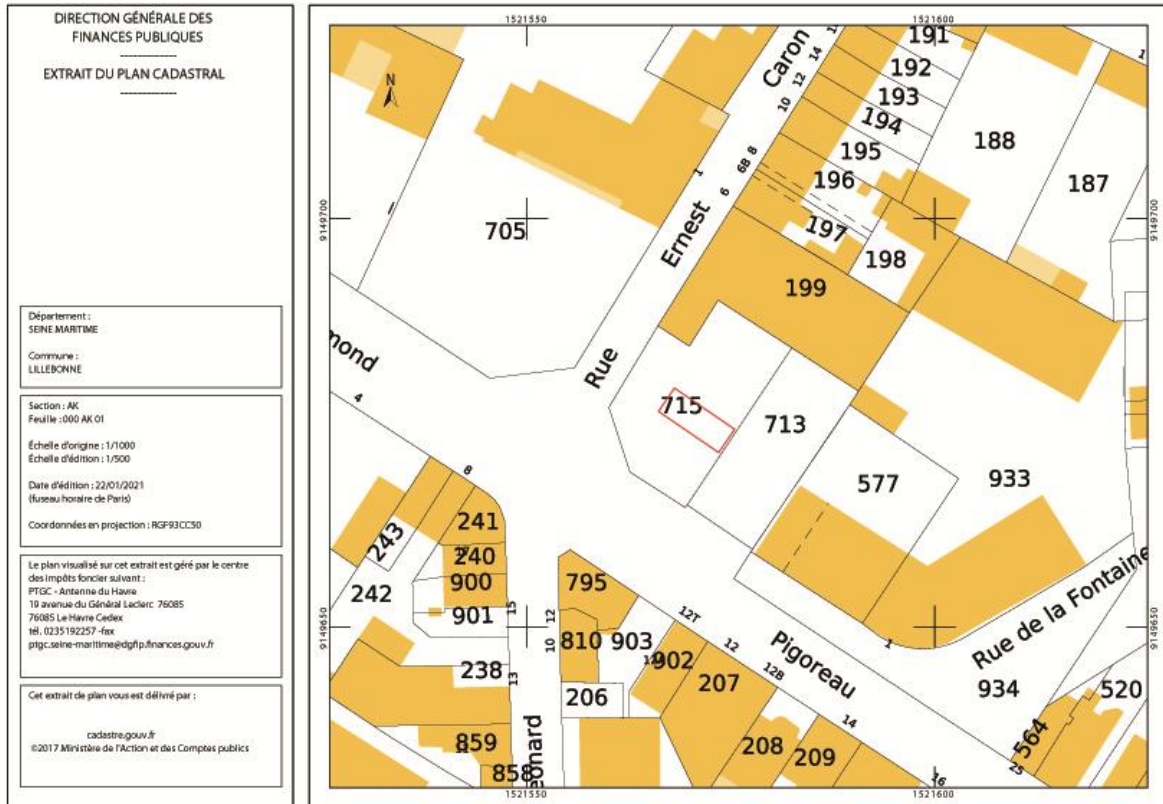
## 1.1 Contexte géographique

Lillebonne est une petite ville normande située dans le département de la Seine-Maritime, à mi-chemin entre Rouen et Le Havre. La ville de 9 000 habitants est présente dans le fond d'une vallée secondaire proche de l'estuaire de la Seine, au croisement des rivières du Commerce et de la Vallée. Le jardin public des thermes romains est localisé au nord de la ville, à l'angle formé par les rues Edmond Pigoreau et Ernest

Caron. Il est présent au niveau des parcelles 713 et 715 de la section AK du cadastre de Lillebonne. Légèrement en pente puisqu'il est situé à l'amorce du coteau en bas du plateau des Hauts Champs, la topographie du jardin public est situé entre 11 mètres NGF et 12 mètres NGF. La végétation du jardin reprend le plan des vestiges romains sous-jacents.



Emplacement de Lillebonne sur la Seine © Spiesser – Caux Seine Agglo, Fond de carte IGN



Plan cadastral du site et localisation du sondage © Cadastre.gouv.fr

## 1.2 Contexte historique

Capitale de l'antique cité des Calètes, correspondant au Pays de Caux actuel, Lillebonne s'appelait autrefois *Juliobona*. Dans l'Antiquité, celle-ci est rattachée à la province Lyonnaise, administrée depuis *Lugdunum* (Lyon). Bien que la cité des Calètes est attestée dès le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. par César lors de la Guerre des Gaules<sup>1</sup>, puis Strabon<sup>2</sup>, il faut attendre le Haut-Empire pour qu'il soit fait mention de la ville de *Juliobona*<sup>3</sup>. Elle se retrouve également mentionnée dans les itinéraires anciens, comme les itinéraires d'Antonin et la Table de Peutinger.

Les vestiges présents dans les horizons archéologiques précoces de la ville coïncident avec une date de création au début de l'Antiquité, peut-être vers le règne d'Auguste. Elle fait probablement partie d'un réseau de nouvelles villes qui ont été planifiées à cette époque au nord de la Seine. Elles forment un alignement de pôles urbains, tous espacés de 15 kilomètres, soit une demi-journée de transport en charriot ou à pied. Ce réseau permettait ainsi d'optimiser le transport terrestre dans un secteur où les temps de navigation étaient plus longs en raison des nombreuses boucles de la Seine et des courants changeant sous l'influence de la marée.

Le centre-ville qui regroupe les monuments publics est situé au sud, contraint entre les coteaux abrupts et les marécages recouverts des eaux de la Seine à marée haute. Il possède un théâtre, ainsi qu'un probable forum avec sa basilique, voire un ou plusieurs temples. Les premières habitations qui y sont construites sont en torchis et clayonnage, fondées sur d'imposants blocs de calcaires. Pour couvrir les besoins en eau potable de la population, un aqueduc est créé sur le coteau sud de la Vallée. Il permet aux eaux de source de parcourir 1,7 km pour alimenter les fontaines disséminées dans la ville. Progressivement, *Juliobona* va s'embellir et s'étendre au Haut-Empire, afin d'atteindre 23ha à la fin du II<sup>e</sup> siècle. À son apogée, l'élite de la cité devait habiter dans les riches *domus* présentes

dans le centre-ville ou dans la ville basse, située au nord-ouest. C'est également à cette période que la ville se dote de thermes, dont la grandeur implique qu'ils seront créés en périphérie de l'espace urbain, au nord. Les piscines de ce complexe thermal seront vraisemblablement approvisionnées en eau par un second aqueduc, créé sur le coteau nord de la vallée. Quant aux eaux usées, elles étaient rejetées dans un réseau d'égout, avant d'être déversées dans le marécage.

Deux routes traversent la ville. La première permet aux voyageurs d'aller jusqu'à *Caracotinum* (Harfleur) à l'ouest ou *Lotum* (Caudebec-en-Caux) à l'est. La seconde se dirige vers le sud en longeant la Seine, et remonte peut-être au nord pour atteindre le cœur de la cité. Deux grandes nécropoles sont attestées le long de ces routes. La mieux connue est la nécropole Sud, dont la taille est estimée à 22 000 m<sup>2</sup>. Il y avait aussi une grande nécropole à l'est de la ville, autour de la voie romaine. Une nécropole est parfois mentionnée au nord de la ville. Bien que possible, cette hypothèse ne repose que sur quelques découvertes éparses. Il en est de même pour les quelques tombes trouvées le long de la voie romaine à l'ouest de *Juliobona*. Les campagnes alentour étaient occupées par quelques établissements agricoles, bien que la densité d'exploitations connues soit beaucoup plus faible qu'au cœur du Pays de Caux.

La fin du III<sup>e</sup> siècle est une période charnière pour *Juliobona*. C'est en effet à ce moment que la ville est entièrement détruite par les flammes, peut-être à la suite d'un conflit. C'est également durant cette période que la cité des Calètes disparaît administrativement, que ses campagnes sont désertées et que *Juliobona* perd son statut de capitale. Elle ne disparaît pas pour autant, mais abandonne les quartiers situés en contrebas, pour se protéger dans la ville haute, par un imposant rempart. Avec une taille estimée entre 4 et 6 ha, l'aire urbaine est considérablement réduite. L'enquête sur le déclin de la ville ne fait que commencer. Les pistes envisagées sont nombreuses comme son déclin économique à la suite de l'envasement du port ou d'une épizootie, une épidémie... Néanmoins, la construction de

<sup>1</sup> César, *Bello Gallico*, II, 4, 5-10.

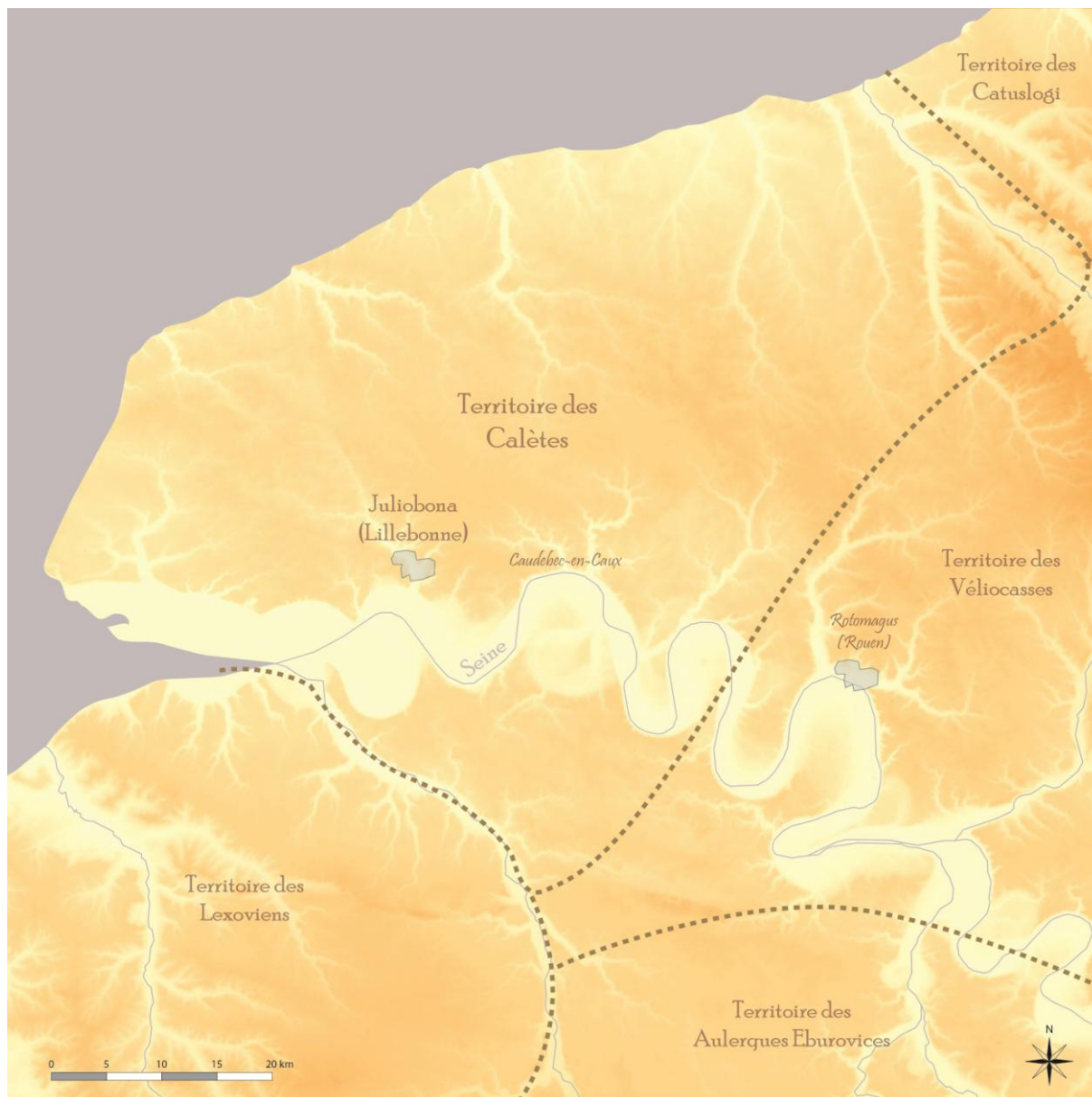
<sup>2</sup> Strabon, *Géographie*, IV, 1, 14.

<sup>3</sup> Ptolémée, *Géographie*, II, 8.

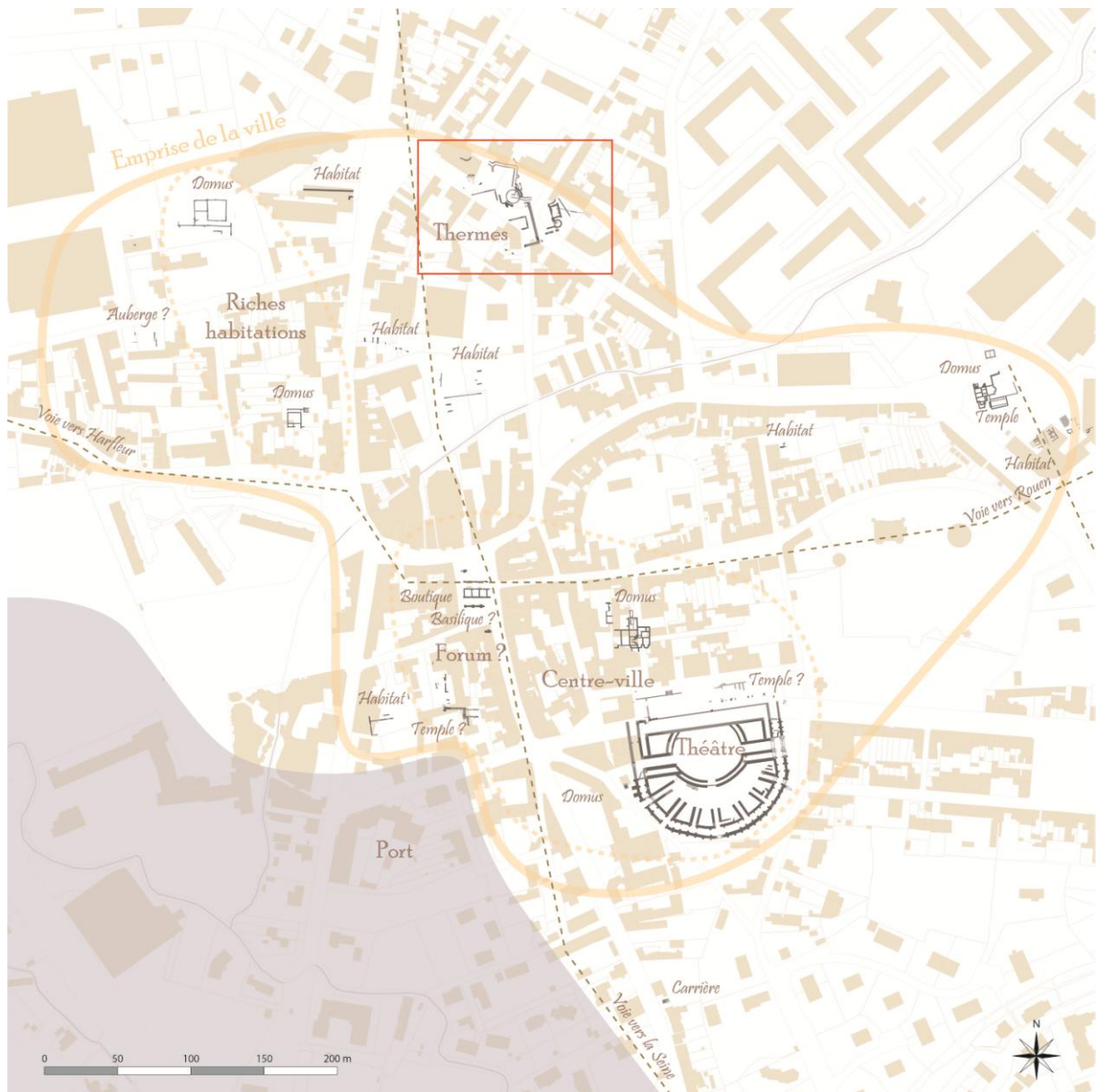


l'enceinte urbaine, l'incendie de la ville et la présence d'armes dont une flèche incendiaire,

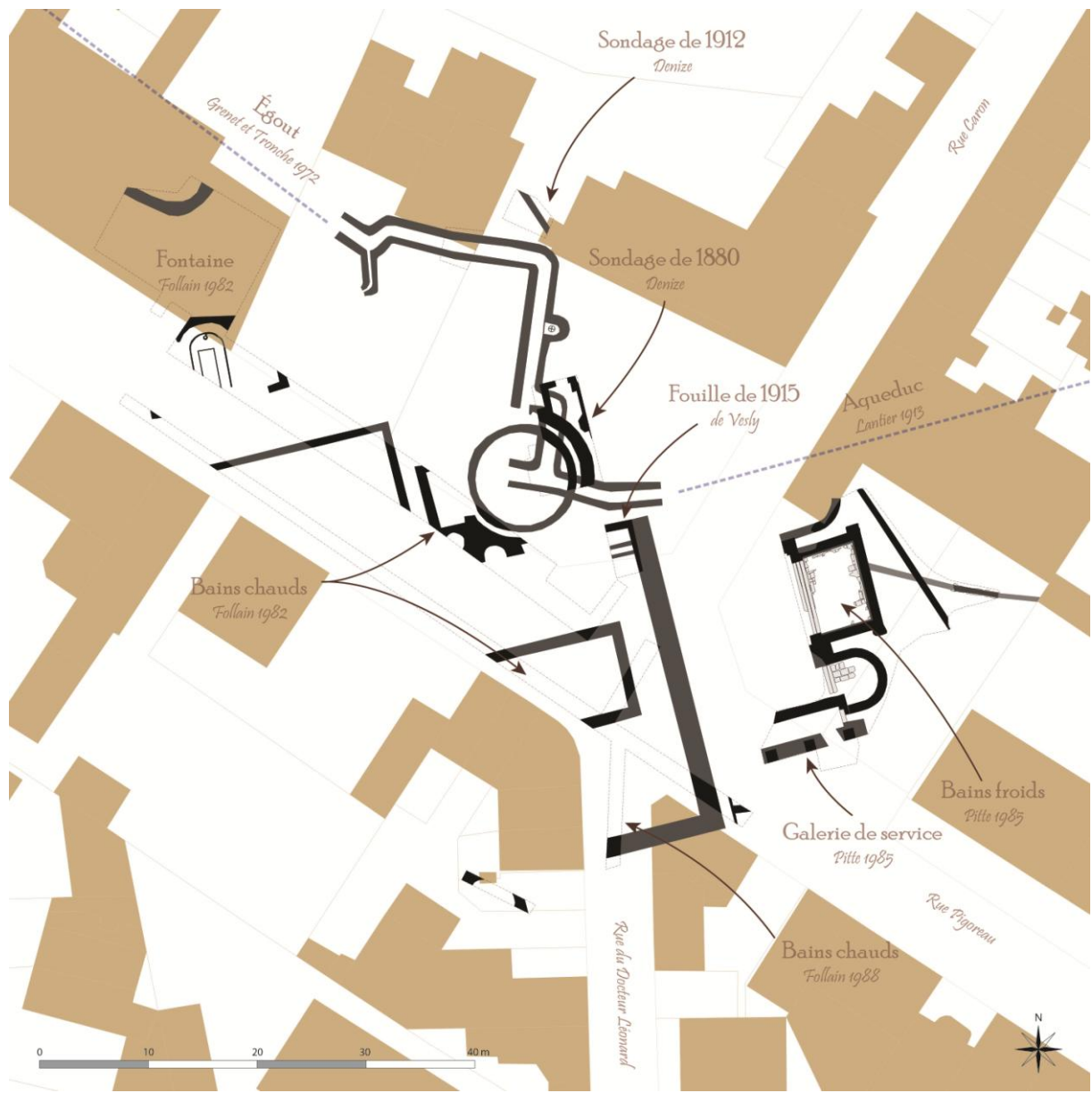
amène à réhabiliter l'ancienne hypothèse d'un conflit armé.



Le découpage administratif de la basse vallée de la Seine au Haut-Empire © Spiesser - Caux Seine Agglo



Plan de la ville de *Juliobona* au Haut-Empire © Spiesser - Caux Seine Agglo



Plan des différentes fouilles sur les thermes © Spiesser - Caux Seine Agglo

## II HISTORIQUE DU SITE

### 2.1 La campagne de 1880

Les thermes publics de *Juliobona* sont situés à l'extrémité nord de la ville antique, en contrebas des Hauts-Champs, dans l'ancien domaine du manoir d'Alincourt. La propriété est acquise par N.-V. Denize vers la fin de l'année 1879 ou au début de l'année 1880 (Brianchon 1880). Le nouveau propriétaire décide alors de diviser le grand domaine du manoir en différentes parcelles et rues, en vue de les revendre et d'en tirer profit. Ces travaux révèlent d'imposantes ruines de l'époque romaine sur sa propriété, les thermes antiques. Les maçonneries affleuraient par endroit et sont localisées au sud du manoir. Il y découvre des fragments de marbres. Le département de la Seine-Inférieure a alors demandé au propriétaire de réaliser une fouille pour en connaître le plan et transmettre les objets qu'il y trouverait au Musée des Antiquités, à Rouen. Étant architecte-géomètre de profession, M. Denize avait les compétences pour réaliser ces relevés archéologiques.

La fouille fut réalisée en 1880 sous la direction de M. Duval. Sur une emprise d'environ 1 000 mètres carrés, elle mise au jour d'épaisses maçonneries antiques, recouvertes de marbre et d'enduits peints. Parmi cette décoration en marbre, il y avait par exemple le chambranle mouluré d'une porte toujours en place et de nombreux fragments de pilastres, chapiteaux... Deux ou trois fûts de colonne ioniques furent aussi découverts. L'édifice était conservé sous une stratigraphie développée entre un et trois mètres d'épaisseur. Elle livra aussi de nombreuses scories et plusieurs sépultures du haut Moyen-âge, dont un sarcophage. Certains défunts étaient enterrés avec des armes. Une francisque, un scramasaxe, un couteau et deux lances y ont par exemple été retrouvés. Dès cette première campagne, la monumentalité des maçonneries et la présence d'un hypocauste, oriente l'identification vers l'hypothèse de

thermes publics. Aucun plan des maçonneries mises au jour ne fut malheureusement établi, M. Denize refusa son exécution à cause d'un contentieux avec le département portant sur le financement de l'opération. On sait cependant que les murs dessinaient un couloir qui permettait d'accéder au *praefurnium*, mais aussi deux absides de chaque côté d'une pièce d'environ 10 mètres de diamètre. Ces bains étaient alimentés par un aqueduc provenant de la fontaine l'Hermite, 460 mètres à l'est du site (Lantier 1913, 192). De cette fouille nous connaissons une photographie et la correspondance entre M. Denize et le département conservée au Musée des Antiquités, à Rouen, quelques pages publiées par J.-Fr. Brianchon dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* et quelques gravures d'objets conservés aux archives départementales de la Seine-Maritime. Certains de ces objets ont par la suite intégré les collections du Musée *Juliobona*, en particulier les armes mérovingiennes (Spiesser 2020).

Le site a ensuite été partiellement restauré, puis laissé à l'abandon jusqu'en 1989 lorsque la propriété fut rachetée par Mme Déchamps à M. Gantzer, lui-même l'ayant acheté au milieu des années 1980 à M. Guérin. Le trou laissé par la fouille du début du XX<sup>e</sup> siècle faisait alors entre 3 et 4 mètres de profondeur. Pour des raisons de sécurité, il fut décidé à cette époque de reboucher le site. Un relevé des vestiges fût réalisé par Éric Follain à cette occasion, mais n'a pas encore été publié. Les seules traces qui nous restent de l'état du site au début des années 1990 sont quelques photographies prises par M. et Mme Déchamps. L'élévation est aujourd'hui visible sur 0,6 mètre de haut. Un relevé photogrammétrique des vestiges toujours apparents fût réalisé en 2019 et publié avec les photos prises par M. et Mme Déchamps dans un rapport transmis à la DRAC (Spiesser 2019).





Photographie des thermes vers 1880 © Denize, coll. Musée-Métropole-Rouen-Normandie

## La fouille d'Abincourt

- parmi les restes de l'époque Romaine  
a surtout donné en assez grande quantité  
des débris de marbre et principalement  
— des bouts de moulures de profils variés. et dont  
— une pièce importante est la base d'un pilastre  
— quelques fragments de sculpture, parties  
de chapiteaux et de moulure sculptée  
(toujours trouvés des parties droites il n'y a pas trace de colonne)
- Des meilleurs de ces pièces 70 à 80 sont classés  
au musée — presque toutes sont de marbre blanc  
ou veine — Des pièces plates ont appartenu  
à des dallages, des revêtements, dans ce nombre  
il y a quelques marbres de couleur  
(presque tout cela est resté en caisse)
- une certaine partie de Crépiss plates ou ciment  
en menus morceaux louchés de teinte plate  
ne peut être exposée
- il en est de même pour des morceaux de tuile  
n'ayant aucun intérêt.
- un bloc de pierre brut et sans forme  
porte en caractères très rudes le nom  
de MECARIUS! je le placerais à côté d'un  
autre d'origine locale trouvée en 1836

a Lillebonne aux abords du théâtre et qui  
porte celui de MECACVS — De ce mot isolé  
je soupçonne plutôt des noms de traitants  
et que de partie d'épithète (note sans garantie de l'écrivain)

- un petit vase de terre grise assez fine, de  
forme sphérique, les morceaux d'un vase  
rouge à relief qui réunis et formeront  
environ le tiers, un morceau de verre blanc  
taillé et gravé offre au pointillé les lettres  
A ET restes d'une inscription circulaire  
a appartenu à une petite coupe de la forme  
et de la dimension d'une moitié de pain  
d'orange de moyenne grosseur, voilà pour  
l'époque Romaine

a l'époque mérovingienne appartiennent

- fer { une hache — francisque  
deux sabres — Scramasax  
un long couteau  
un couteau court de forme triangulaire le  
marche en fer de la même pièce  
un fauchard  
un harpon ou bout d'une gaffe  
4 vase terre noire sigillée  
2 vase terre jaunâtre





Photographie du site avant son remblaiement © Mme Déchamps



Photographie de la partie nord du site avant son remblaiement © Mme Déchamps





Photographie du site en 2019  
© Spiesser - Caux Seine Agglo

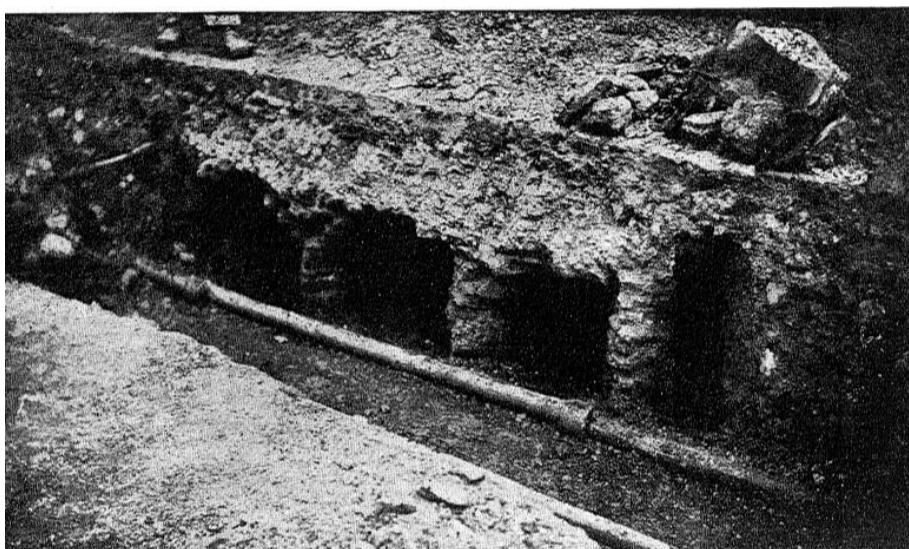


Élévations toujours visibles en 2019  
© Spiesser - Caux Seine Agglo

## 2.2 Découverte fortuite de l'hypocauste en 106

Ce n'est qu'en 1906 que de nouveaux vestiges appartenant aux thermes de *Juliobona*, furent retrouvés dans la rue Pigoreau, lors du creusement d'une tranchée pour y installer une conduite d'eau. La découverte resta discrète puisque seules quelques lignes en font mention

dans le XVII<sup>e</sup> tome du *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* (Brognard 1909) et un article de journal paru le 8 décembre 1906 dans *Le progrès de Lillebonne*, article dont nous ne connaissons aucun exemplaire.



Photographie du percement de l'hypocauste de la rue Pigoreau en 106 © Brognard 1910

### 2.3 La campagne de 1912

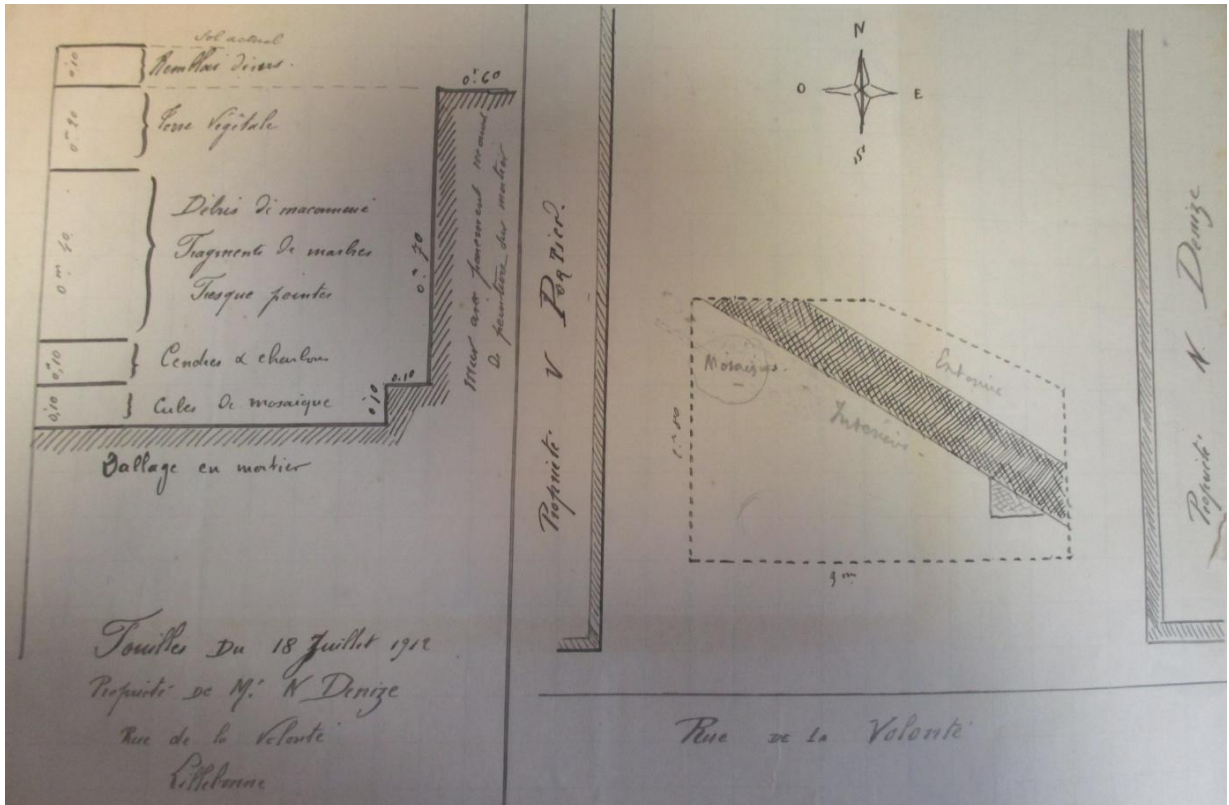
Six années plus tard, un nouveau petit sondage a été réalisé par le N.-V. Denize, entre sa propriété et celle de son voisin, M. Portier. Il mesurait 3 mètres de long et 2,8 mètres de large. L'objectif de ce sondage était de montrer de nouveaux vestiges des thermes aux membres de la société d'études préhistoriques, qui devaient venir visiter le site le 21 juillet 1912. Bien que ponctuel, il s'agit de la première description de la stratigraphie archéologique présente sur le site, dont un mur est conservé à cet endroit sur 0,8 mètre d'élévation. Les dix premiers centimètres contenaient de nombreux déchets de forge. Une fois ce niveau retiré, le sommet des maçonneries antiques commençait à apparaître. Il y avait ensuite une couche de terre végétale développée sur 0,2 mètre, puis 0,4 mètre d'un niveau de

démolition des thermes antiques. Parmi ces déblais se trouvaient de nombreux fragments de marbres, dont des corniches moulurées, de petites baguettes d'ornement et des panneaux sculptés de perles et pirouettes. Ceux-ci sont conservés au dépôt archéologique du département de la Seine-Maritime. Ces déblais recouvraient un niveau d'incendie épais de 0,1 mètre. Composé de cendres et de charbons, ce petit niveau a livré de nombreux clous en fer, dont la longueur varie entre 10 et 14 centimètres. Cette strate venait recouvrir un sol en mortier de chaux, sur lequel ont été retrouvées de nombreuses tesselles blanches et noires, dégrossies, probablement en vue de la fabrication d'une mosaïque.



Tesselles de mosaïques découvertes en 1912 sur les thermes et conservées dans le dépôt de département de Seine-Maritime © Spiesser - Caux Seine Agglo



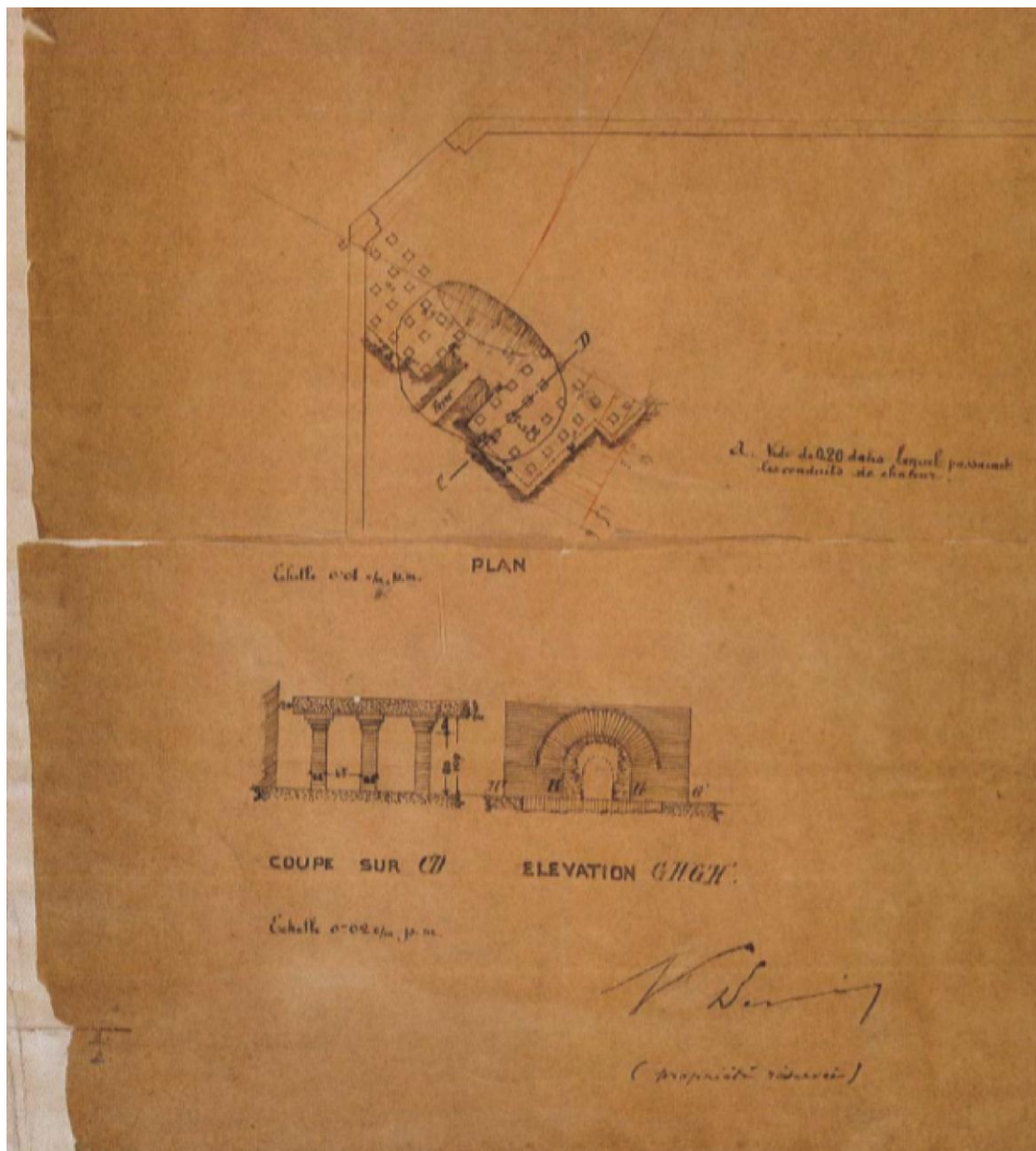


Plan et coupe du sondage de 1912 © Denize, coll. Musée-Métropole-Rouen-Normandie, DOC 8.53.2

## 2.4 La campagne de 1915

Les fortes pluies qui eurent lieu le 7 juillet 1915 firent s'écrouler une partie de l'hypocauste à l'angle sud-est de la propriété de M. Denize, près du portail. Léon de Vesly, alors directeur du Musée des Antiquités, en profita pour intervenir et fouiller la partie de thermes sur une superficie d'environ 3,75 mètres carrés. Ce sont 22 piles d'hypocaustes qui ont été aperçues à cette occasion. L'interstice formé par l'hypocauste était haut de 0,9 mètre. Les piles étaient faites

avec un empilement de pilettes carrées de 0,2 mètre de côtés. Elles étaient espacées de 0,42 mètre et soutenaient un plafond de 22 grandes dalles, destinées à recevoir le lit de mortier sur lequel reposait le dallage du sol. Les éléments de décors architecturaux retrouvés lors de cette opération furent des fragments de marbre, un élément appartenant à un chapiteau et une base de colonne de section octogonale.

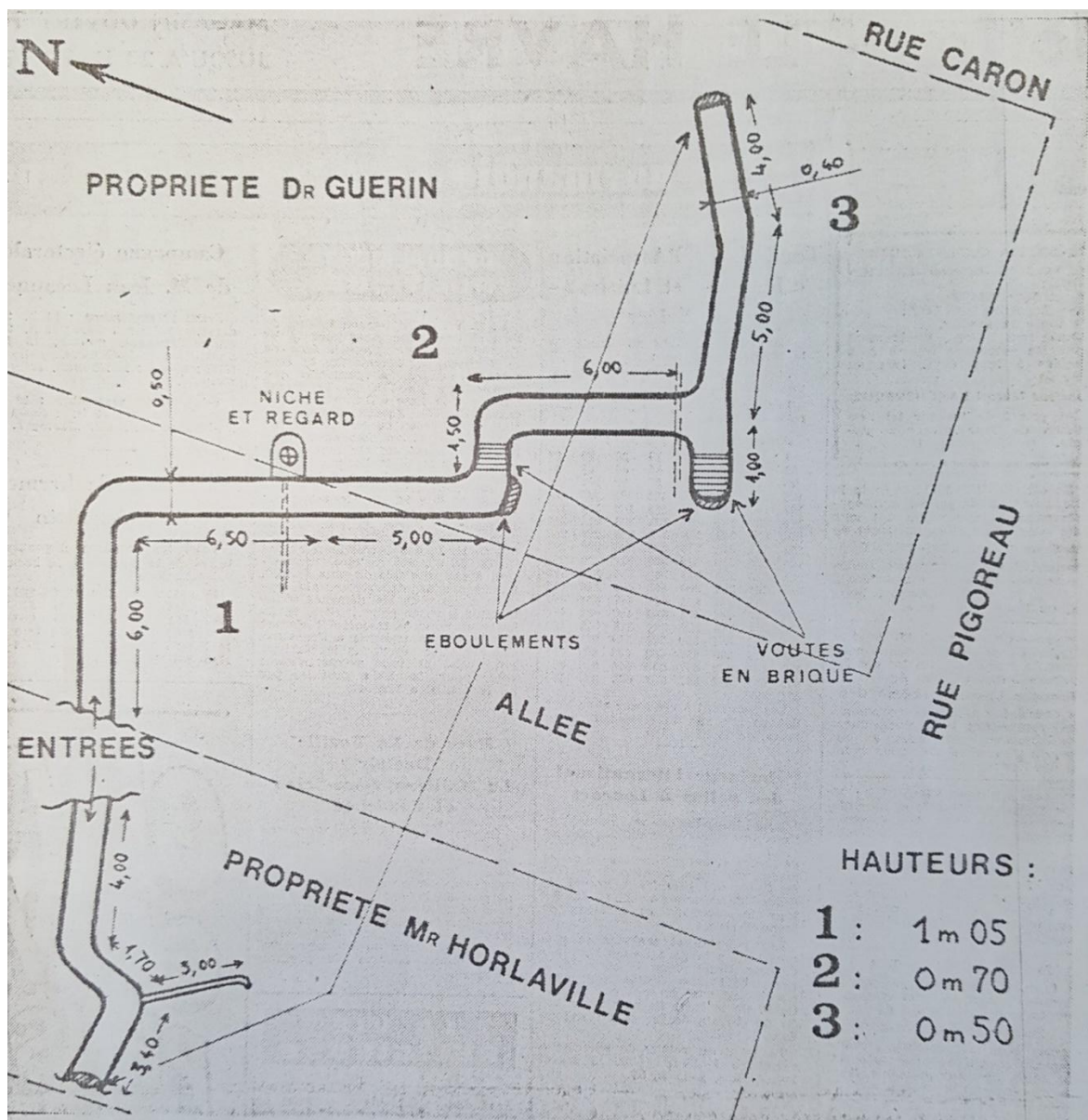


Plan et profil de la fouille de 1915 © Denize, coll. Musée-Métropole-Rouen-Normandie, DOC 2012.0.19

## 2.5 Découverte de l'égout en 1968

Lors de travaux de terrassement réalisés en septembre 1968 sur la propriété à l'ouest de celle où furent fouillés les thermes, des ouvriers percèrent une canalisation de l'époque romaine. Celle-ci n'était pas sédimentée. Elle fut parcourue et relevée par le Groupe spéléologique du Havre, puis une nouvelle fois par une équipe composée de membres du club archéologique du Lycée et du club photographique de la Maison des jeunes. Confrontés par la suite, les deux plans étaient similaires (Grenet & Tronche 1972). Il ne s'agit pas d'un aqueduc destiné à alimenter les

thermes, mais d'un égout, pour en évacuer les eaux. Le sommet de la voûte, faite de claveau en travertin était situé à deux mètres de profondeur. Son percement donnait accès à 44 mètres de conduit. Au niveau de l'entrée, il était haut de 0,7 mètre et large de 0,5 mètre, mais sa taille se réduisait à l'approche des thermes. L'eau tombait dans l'égout par un regard formé de quatre orifices en quart-de-cercle ou par des tuiles carrées perforées. L'entrée fut bouchée quelques jours après son ouverture par le propriétaire qui craignait une invasion de rats.



Plan de l'égout antique découvert en 1968, réalisé par le groupe spéléologique du Havre © Grenet & Tronche 1972



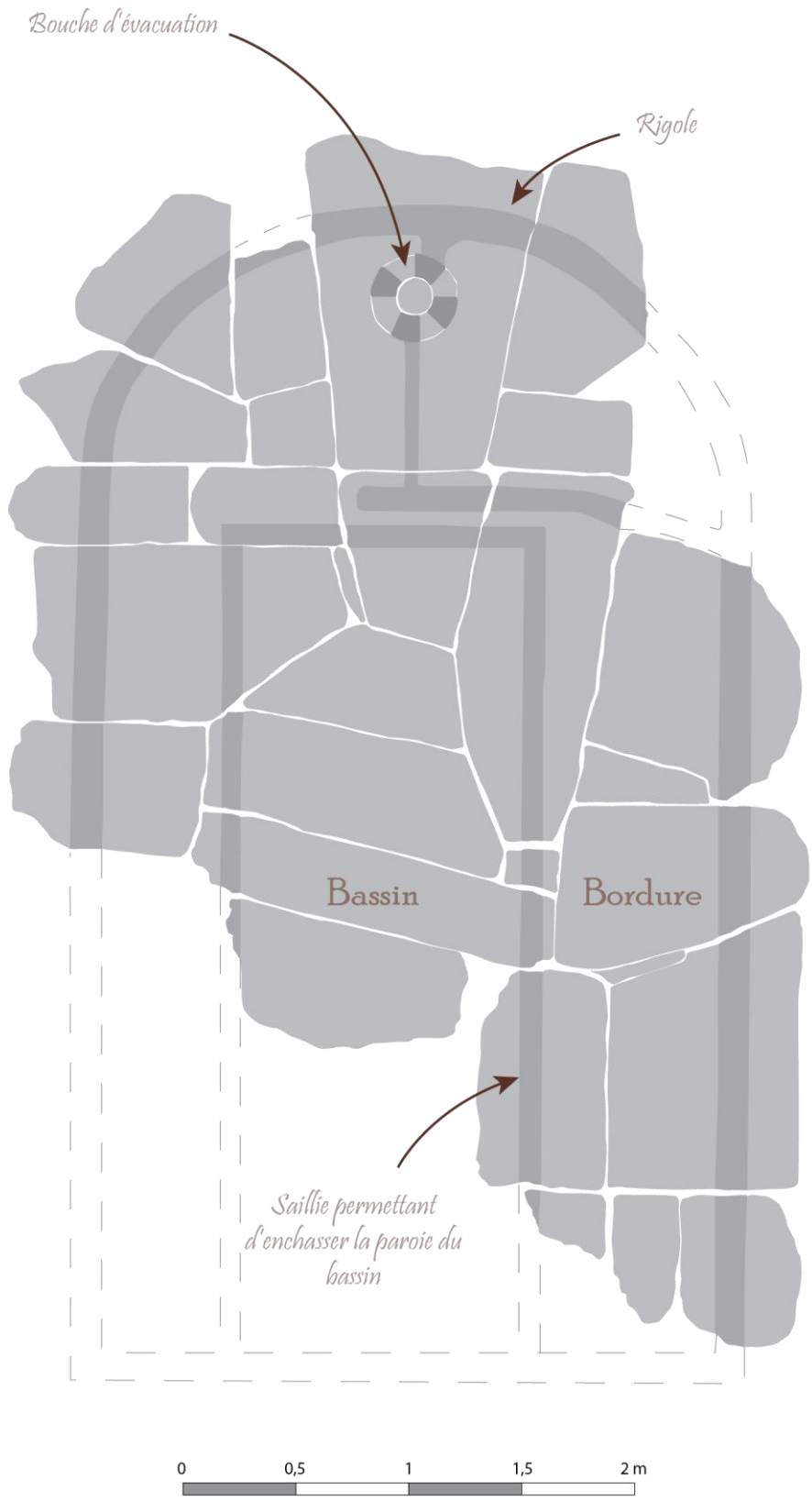
## 2.6 La campagne de 1982

Quatorze années plus tard, d'autres vestiges appartenant aux thermes de *Juliobona* ont été retrouvés lors de l'élargissement de la rue Pigoreau, sur une bande large de 11 mètres et longue de 85 mètres (Follain 1982). L'emprise de l'opération approcha 1 000 m<sup>2</sup>. Aucun sol des thermes ne fut découvert à cette occasion. Il ne restait plus qu'une partie de l'hypocauste. La forme de l'hypocauste semble différente de celui observé en 1915, à savoir que les pilles étaient hautes de 0,7 mètre et la *suspensura* composée de grandes briques carrées de 0,6 mètre de côtés. Plusieurs absides semi-circulaires et rectangulaires bordaient la pièce chauffée. Un

tronçon de l'égout, long de 3,8 mètres fut aussi appréhendé lors de cette opération, sous l'hypocauste. Il y avait aussi les restes d'une fontaine monumentale, découverte à l'ouest de l'opération. La partie appréhendée de la fontaine mesurait 4,2 mètres de large pour une longueur d'au moins 5,4 mètres. Sa longueur devait à l'origine faire approximativement 6,5 mètres (Follain 1982). La morphologie du bassin est connue grâce à la saillie creusée pour y recevoir les dalles. Le bassin était probablement rectangulaire et mesurait 1,56 mètre de large. Sa longueur est attestée sur au moins 3,2 mètres et estimée à 4,7 mètres.



Photographie de la canalisation antique sous l'hypocauste fouillé en 1982 © Déchamps



Dessin de la fontaine mise au jour en 1982 © Spiesser - Caux Seine Agglo, d'après Follain 1982

## 2.7 La campagne de 1985

Les travaux d'élargissement de la rue Pigoreau ont continué en 1985, sur la partie est des thermes (Pitte 1985). Ils se déroulèrent en deux temps, d'abord en février, au niveau de la rue, puis sur la parcelle située à l'angle de la rue Ernest Caron et Edmond Pigoreau durant les mois de mai à juin. Ces opérations ont permis de retrouver les bains froids du monument et l'entrée de la galerie de service, permettant peut-être d'accéder au *praeefurium*. Le long de la rue

Pigoreau, les vestiges des thermes étaient en grandes parties détruits par les caves des habitations qui s'y trouvaient. La partie ouest du terrain fouillé correspondait au sol du *frigidarium*, composé d'une succession de béton de tuileau, atteignant par endroit un mètre d'épaisseur. Le dallage qui l'ornait avait entièrement disparu, mais était attesté par leurs empreintes conservées dans le béton.



Photographie des piscines froides en 1985 © Pitte 1985



Trois piscines froides ont été mises au jour. La plus grande, au centre, est de forme rectangulaire et mesure 34 mètres carrés. Ses dimensions exactes sont 7,3 mètres de long et 4,7 mètres de large. On y accédait à l'ouest par une série de trois petites marches, larges de 0,3 mètre et hautes d'environ 0,5 mètre. Elles permettaient d'accéder à un bassin conservé sur 0,9 mètre d'élévation, avec un fond dallé en calcaire et des parois décorées de marbre, dont certains éléments étaient toujours en place. Deux autres piscines encadraient le bain rectangulaire au nord et au sud de celle-ci. Elles sont plus petites et de forme semi-circulaire. La mieux connue est la piscine sud qui est délimitée comme les autres par un épais mur maçonné, large de 0,85 mètre. Elle possède un diamètre de 3,85 mètres et une superficie de 14 mètres carrés. On y accédait aussi par une série de trois marches, dallées en marbre. L'évacuation des eaux de cette piscine se faisait par une petite canalisation aménagée dans la paroi ouest. Large de 0,25 mètre et haut de 0,2 mètre, cet orifice rejetait les eaux dans un égout passant sous le sol du *frigidarium*. Au sud de cette piscine se trouvait une galerie de service, appréhendée sur environ 2 mètres de haut. Sa voute était entièrement conservée. On accédait à cet espace large de 1,85 mètre par un escalier dont l'entrée se faisait au sud-est. Bien que partiellement fouillé, il faut noter la découverte de trois piliers carrés, dont les bases étaient engagées dans le mur de la galerie. Ces piliers sont espacés de 2,6

mètres. L'opération permit aussi de retrouver un mur maçonné épais de 0,5 mètre qui devait peut-être délimiter l'ensemble thermal à l'est.

La datation de l'édifice ne repose que sur peu d'éléments. Aucun indice d'habitats antérieurs aux thermes n'a été décelé, mais sa construction a détruit un ancien égout constitué de grands blocs de travertin assemblés à sec. La découverte d'une monnaie de Commode dans les niveaux de construction et d'une estampille de *Caletus* sur une sigillée Drag.<sup>37</sup> postérieure à 160 après J.-C. dans les horizons antérieurs au monument, permettent de proposer une datation de la fin du II<sup>e</sup> siècle (Pitte 1985, 6). La stratigraphie interne aux piscines n'a pas été documentée ou dessinée. Il est indiqué dans le rapport de 1985 que « les niveaux d'occupation contemporains de l'utilisation des thermes n'ont pas fourni d'élément datant » (Pitte 1985, 5), suggérant qu'il existait une stratigraphie liée à son occupation. De même, les seuls indices que nous avons sur le comblement des piscines sont la découverte de nombreux fragments de marbres et de schiste dans les niveaux de démolition, ainsi que des enduits peints, découverts dans la piscine centrale. Le site est définitivement détruit par un incendie. Au vu du contexte archéologique, il est probable qu'il s'agisse de celui dont les flammes ont ravagé *Juliobona* dans le dernier quart du III<sup>e</sup> siècle (Spiesser 2020, 49).



Photographie de l'élévation du mur antique entre la piscine centrale et l'alcôve sud © Pitte 1985





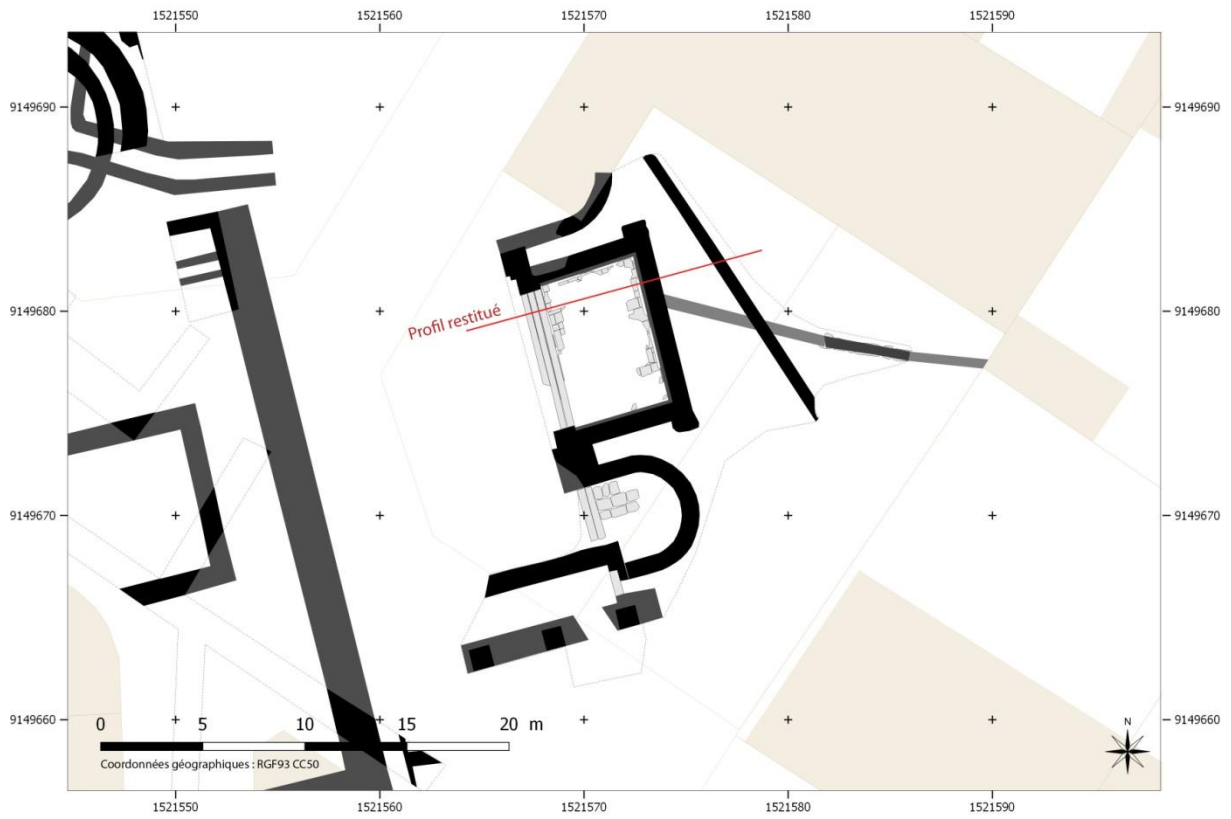
Photographie du dallage et des éléments de placage en place dans la piscine © Pitte 1985



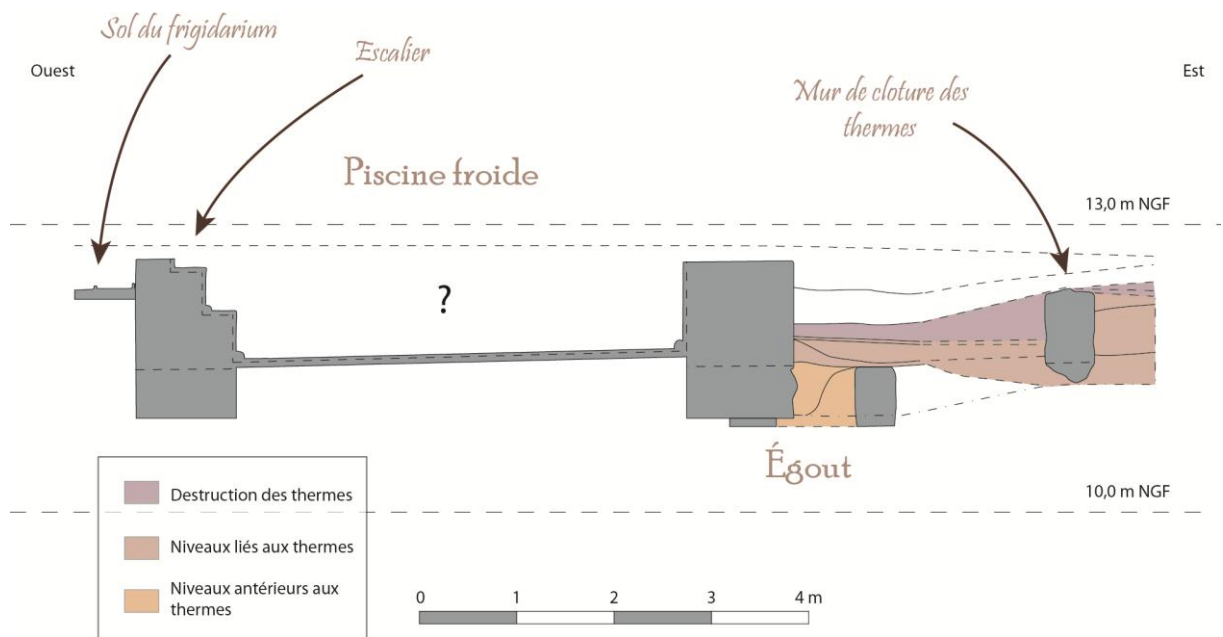
Photographie de l'élévation de la piscine sud © Pitte 1985



Photographie de la galerie de service © Pitte 1985



Localisation du profil restitué à partir du rapport de 1985 © Spiesser - Caux Seine Agglo



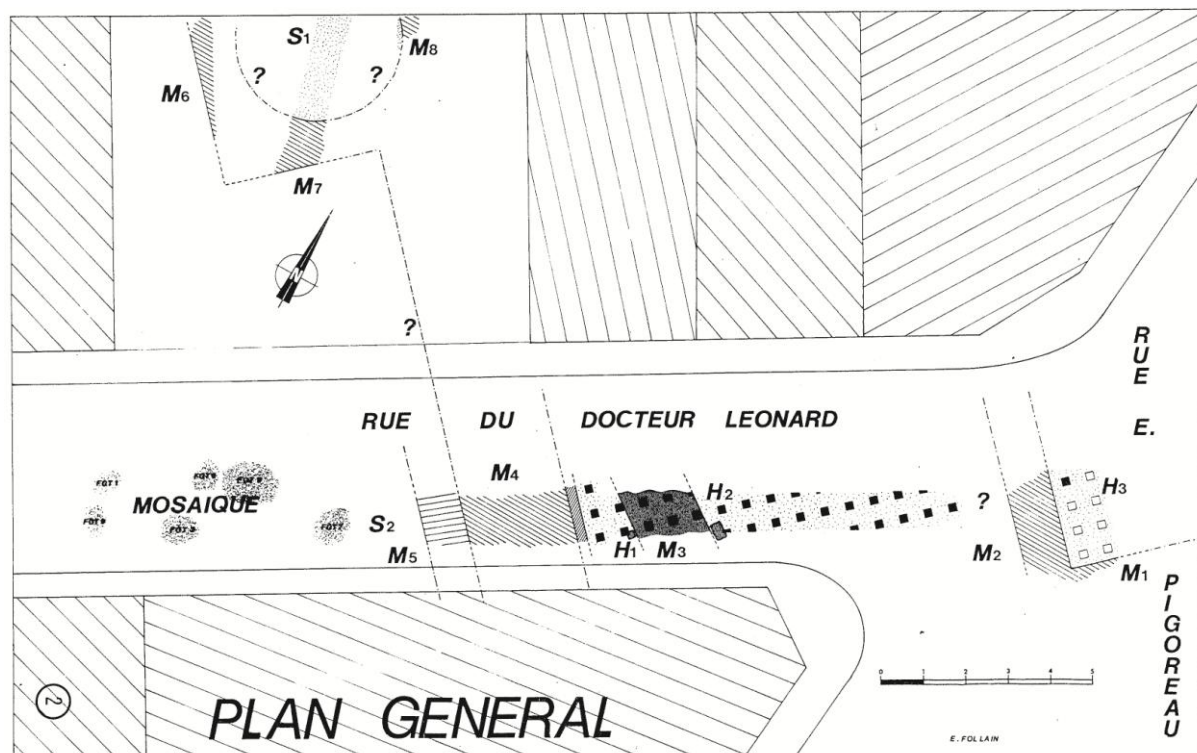
Restitution du profil © Spiesser - Caux Seine Agglo, d'après Pitte 1985



## 2.8 La campagne de 1988

La dernière campagne de fouille sur le site a eu lieu en 1988, sous la direction d'Éric Follain. Il s'agit d'une surveillance de travaux, déclenchée par la pose d'une conduite d'eau dans la rue du docteur Léonard, au sud du monument. La campagne permit de retrouver deux hypocaustes dont la *suspensura* est portée par des pilettes comprenant neuf briques carrées de 0,19 mètre de côtés dans la salle la plus au sud, alors que celle observée au nord possède des pilettes de 0,2 mètre de côtés. Dans la pièce sud, les pilettes sont surmontées de briques formant un encorbellement lié par de l'argile crue, qui permettent de maintenir un rang de bipèdes, supportant le mortier de tuileau. À l'intérieur de l'hypocauste, le dépôt de suie atteignait 8 centimètres d'épaisseur. Pour la première fois, la découverte d'un mur (M3) sous l'hypocauste suggère peut-être que l'édifice thermal possède plusieurs états, le mur (M3) étant lui-même

associé à un hypocauste. Une pièce circulaire a aussi été trouvée, une dizaine de mètres à l'ouest. Son sol était maçonné avec un mortier de tuileau et ses murs présentaient diverses techniques de construction. Les parements externes étaient entièrement agencés en petits moellons calcaires, alors que les parements internes étaient faits en moellons de travertin et de craie, avec un chaînage en brique. À l'extrémité sud de la surveillance de travaux a été découvert un mur (M5) accolé à l'imposant mur (M4) large d'environ 1,6 mètre. Ce mur M5 présente un mortier sableux de mauvaise qualité et ses parements sont en moellons grossiers. Son aspect suggère éventuellement qu'il se situe à l'extérieur des thermes. C'est à proximité de celui-ci que furent retrouvés des fragments d'une mosaïque à décor géométrique, interprétée comme appartenant à la décoration architecturale des thermes (Follain 1988).

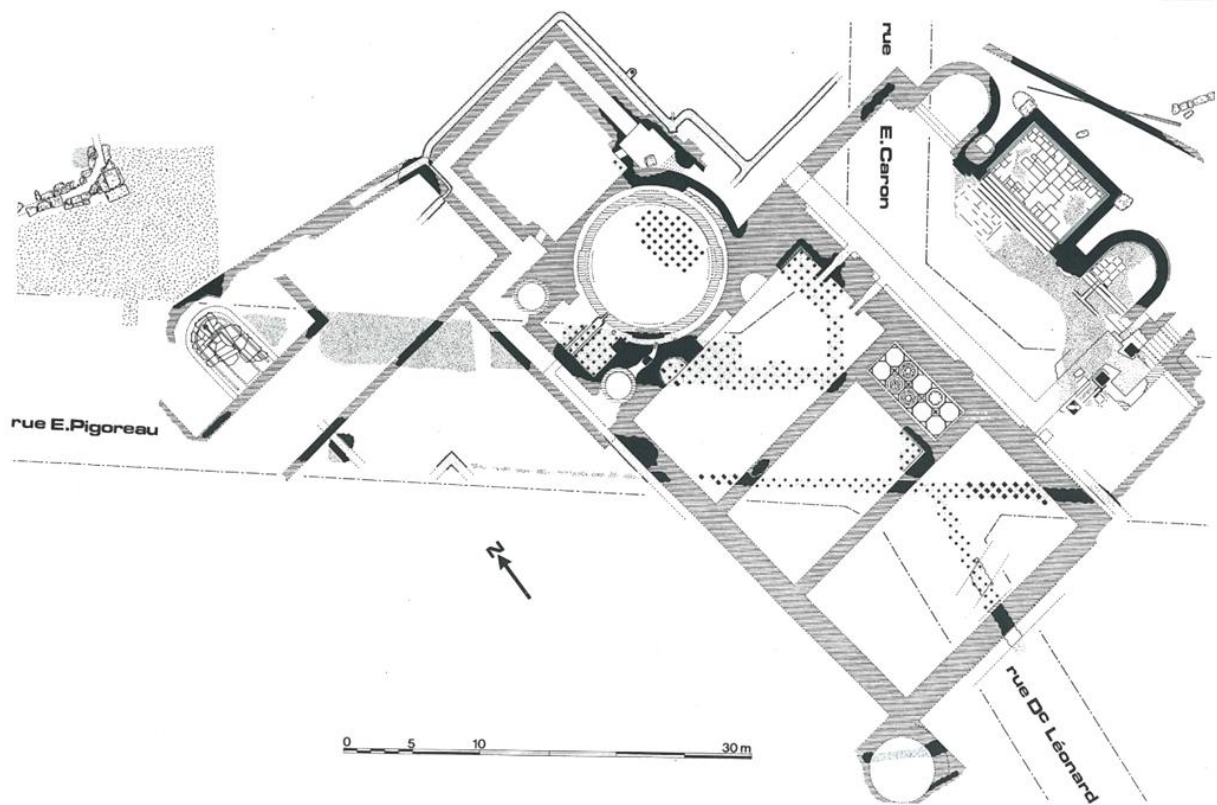


Plan des vestiges aperçus en 1988 © Follain 1988





Photographie de l'un des fragments de mosaïque retrouvé en 1988 © Huon, coll. Musée Juliobona



Interprétation des thermes à l'issu de l'opération de 1988 © dessin E. Follain, dans I. Rogeret 1998

## 2.9 La prospection géophysique de 2019

Une importante campagne de prospection géophysique a eu lieu à Lillebonne en 2019 (Sala et al. 2019). Menée par *SOT Archaeology*, cette campagne a concerné 10 parcelles de la ville, dont trois au niveau des thermes. Dans ce secteur, l'objectif était de vérifier la réponse du géoradar par rapport à un site déjà connu, de préciser éventuellement sa localisation et d'aller voir dans les parcelles à l'est s'il y avait des vestiges archéologiques. L'éventualité d'appréhender l'égout ou l'aqueduc était alors envisagée. Le géoradar a permis de pénétrer dans le sol jusqu'à 1,6 mètre de profondeur, révélant la nature des vestiges déjà observés en 1985, ainsi

qu'une imposante maçonnerie délimitant le côté ouest de la piscine. N'ayant pas été aperçu en 1985, cette structure semble sous le sol du *frigidarium* et peut correspondre à un mur antérieur, à l'égout qui accueille les eaux de la piscine sud ou au mur des caves du XIX<sup>e</sup> siècle. Concernant les parcelles plus à l'est, l'image géophysique y était perturbée par de nombreux réseaux superficiels. Cela permit cependant de révéler une structure maçonnée orientée nord-sud, à l'extrémité est de la zone. Conservé sur 1,2 mètre d'élévation, il peut s'agir d'un mur. Aucun élément ne permet néanmoins d'en préciser la datation.



Prospection géophysique sur le jardin public au-dessus des bains froids © Spiesser - Caux Seine Agglo





Anomalies géoradar entre 0 et 0,19 mètre © Sala - SOT Archaeology



Anomalies géoradar entre 0,18 et 0,36 mètre © Sala - SOT Archaeology





Anomalies géoradar entre 0,35 et 0,54 mètre © Sala - SOT Archaeology



Anomalies géoradar entre 0,53 et 0,71 mètre © Sala - SOT Archaeology



Anomalies géoradar entre 0,70 et 0,89 mètre © Sala - SOT Archaeology



Anomalies géoradar entre 0,88 et 1,06 mètre © Sala - SOT Archaeology





Anomalies géoradar entre 1,05 et 1,24 mètre © Sala - SOT Archaeology

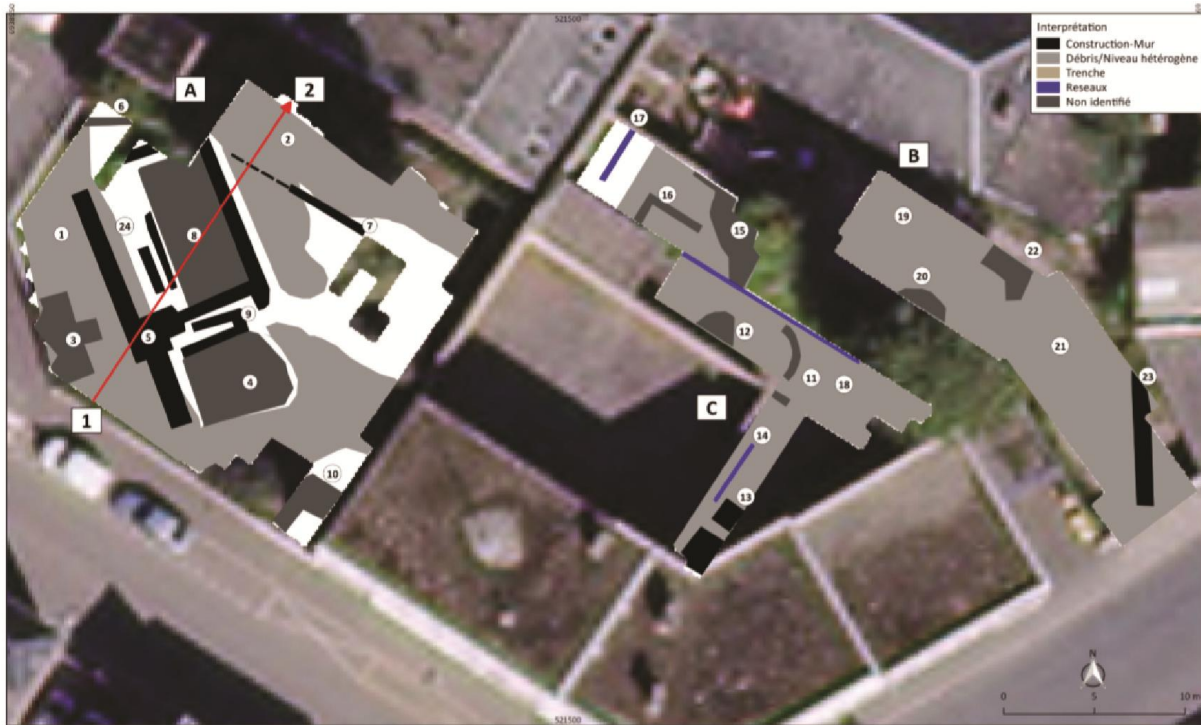


Anomalies géoradar entre 1,23 et 1,41 mètre © Sala - SOT Archaeology





Anomalies géoradar entre 1,40 et 1,59 mètre © Sala - SOT Archaeology



Interprétation des anomalies géoradar © Sala - SOT Archaeology

## III OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

### 3.1 Objectifs

**Contexte** : Dans le cadre de la création d'un circuit d'interprétation du patrimoine, Caux Seine Agglo souhaite savoir si une mise au jour des piscines froides des thermes antiques fouillées en 1985 est pertinente.

**Données acquises** : L'opération a permis de confronter l'état actuel des maçonneries avec leur état de 1985, révélant un bon état de conservation avec des murs encore élevés sur 0,9 mètre en moyenne. Certains d'entre eux appartenant à un premier état des thermes présentent cependant une élévation supérieure à 1,5 mètre. Il a aussi permis de documenter la nature des différents enduits et mortier de chaux. Un fragment de chaque type de mortier a été conservé pour en analyser la composition (étude en cours). Les résultats de cette étude permettront d'évaluer le coût des mesures conservatoires. Dans l'optique d'améliorer la lisibilité des ruines auprès du public, il était également envisagé de fouiller une partie du sol du *frigidarium* pour vérifier la présence d'un éventuel sol conservé et permettre au visiteur de comprendre qu'il s'agit de piscines organisées aux extrémités d'une même pièce. Un petit sondage d'un mètre carré attesta de la conservation du sol du *frigidarium* par endroit.

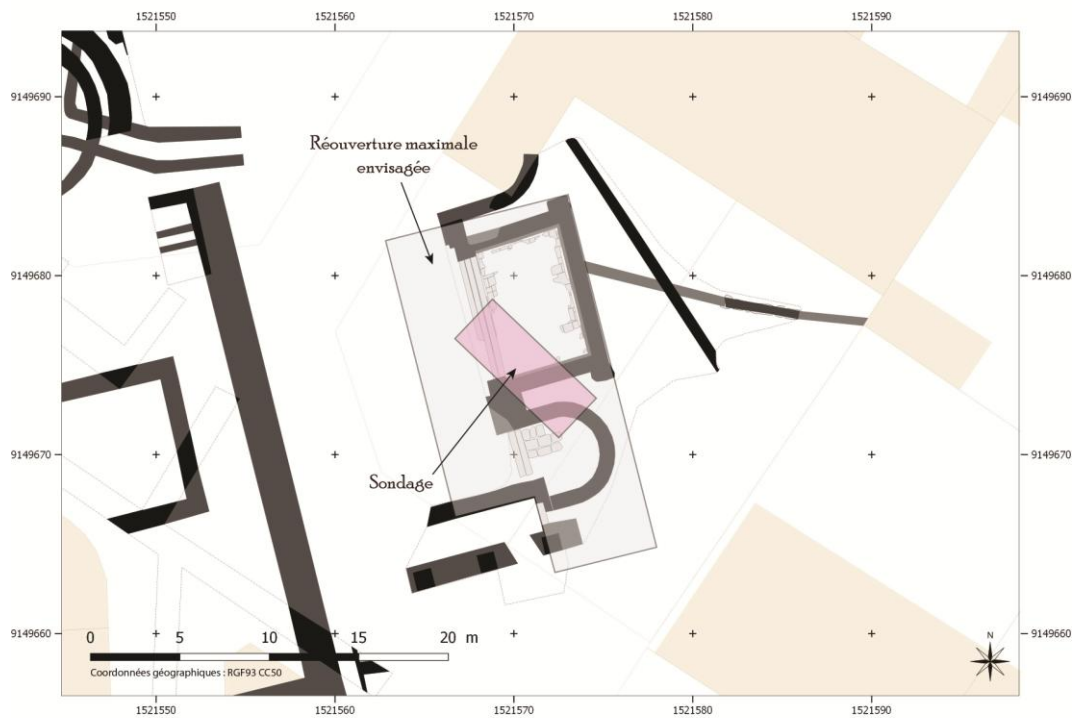
### 3.2 Méthodologie

Pour permettre d'appréhender le sol de la pièce et l'intérieur de deux piscines froides, il a été nécessaire de réaliser un sondage long de 8 mètres et large de 3 mètres. La quasi-totalité du sondage concerne la partie déjà fouillée des thermes. Seuls quatre mètres carrés dépassent la périphérie de l'emprise de 1985 pour analyser l'état de conservation du sol ouest, ce dernier affleurant. Le sondage a été réalisé par deux archéologues du 06 avril 2021 au 16 avril 2021, sans engin mécanique. La fouille s'est arrêtée au sommet des maçonneries ou aux niveaux archéologiques en place, à l'exception de deux petits sondages d'un mètre carré définis en

accord avec Nicola Coulthard (conservatrice en chef de l'archéologie - DRAC Normandie). Le premier permettait d'appréhender l'état de conservation du sol du *frigidarium* sous les remblais contemporains et le second visait à s'assurer que nous connaissions toute l'élévation des murs. Profond de 0,4 mètre, ce dernier permit d'identifier deux états de construction et une élévation supérieure à 1,5 mètre pour le 1<sup>er</sup> état. La base de l'élévation ne fut pas atteinte, la fouille étant stoppée en raison des préconisations de sécurité. L'ensemble du sondage fut rebouché à la main, sans engin mécanisé.



Localisation du sondage prévu © Spiesser - Caux Seine Agglo



Localisation du sondage prévu par rapport à l'ouverture maximale envisagée pour la valorisation © Spiesser - Caux Seine Agglo



La fouille a été réalisée en respectant la stratigraphie archéologique, retirant les niveaux du plus récent au plus ancien. Chacun de ces horizons a été documenté dans une fiche stratigraphique, mentionnant sa composition (texture, couleur, homogénéité, épaisseur, pendage...), l'inventaire des vestiges présents, ses relations stratigraphiques (Diagramme de Harris). Les relevés topographiques ont été effectués avec un GPS comportant une précision altimétrique de 5 centimètres. Les vestiges mobiliers ont été regroupés dans un sac comportant la référence de l'objet (Ville, site, année, n ° US) écrite au marqueur sur le sac et

sur une étiquette insérée à l'intérieur. Les vestiges métalliques ont été individualisés dans un sac permettant une aération afin de ne pas accélérer leur corrosion. L'opération a permis de procéder à une couverture photographique complète des vestiges et à un relevé photogrammétrique.

À l'issue de l'opération, le site a été entièrement rebouché manuellement, avec des pelles. L'ordre des strates du remblai de 1985 a été respecté, de manière à reconstituer le plus fidèlement possible les remblais de protection mis en œuvre en 1985.



Photographie du site après le rebouchage manuel © Spiesser – Caux Seine Agglo

Le mobilier archéologique a été nettoyé et inventorié. Les ossements, le verre et les céramiques ont été nettoyés à l'eau claire, avec une brosse à dents. Les enduits peints ont été nettoyés au coton-tige humide en tamponnant délicatement.

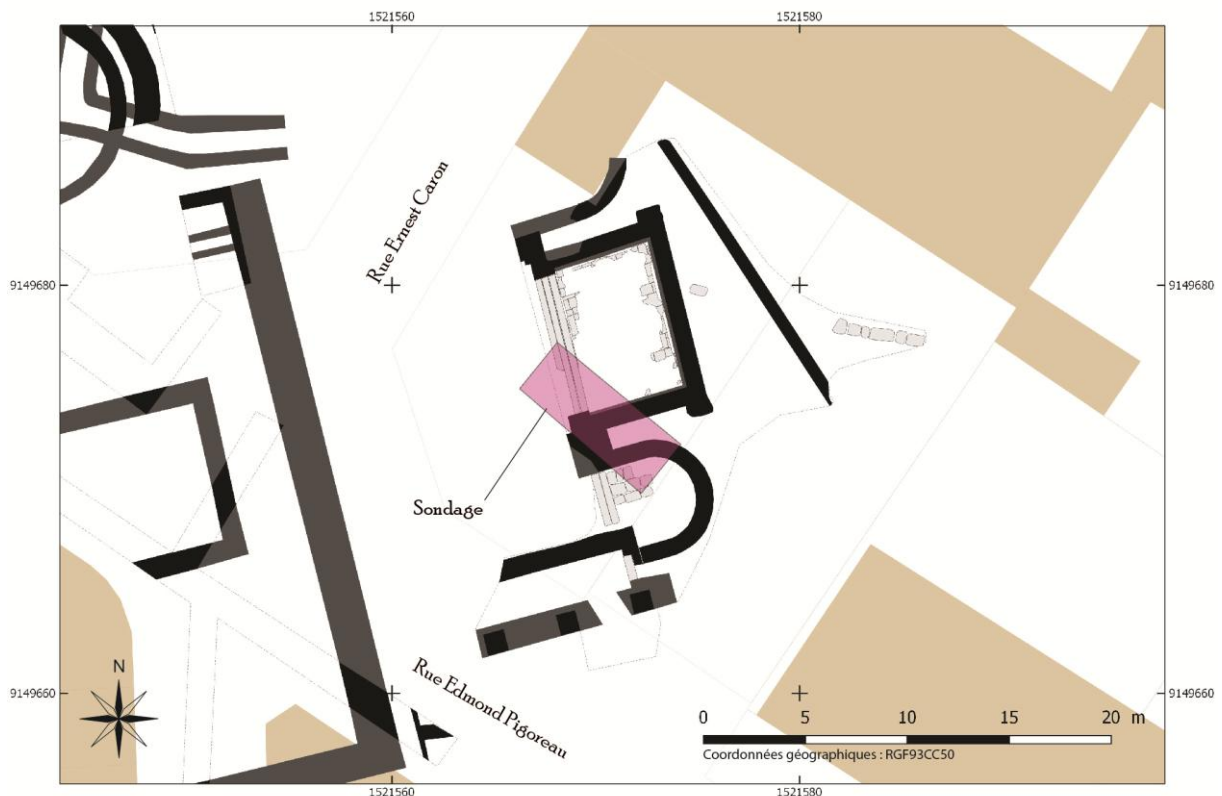
L'ensemble des vestiges a été conditionné en fonction des normes en vigueur, définies par la DRAC, et sera bientôt remis au SRA, conformément à la législation. Il en est de même pour les archives (fiches stratigraphiques, photographies, relevés...)

## IV RÉSULTATS

À l'issue de la fouille de 1985, le site a été remblayé avec un épais niveau de sable blanc (U.S. 3), fin et homogène, sur une épaisseur de 1,2 mètre, recouvrant ainsi toutes les maçonneries antiques. Ce niveau comportait quelques rares silex et fragments de calcaire. Dans l'angle est du sondage, en haut de la strate est présent un sable jaune qui correspond peut-être à un autre lot de sable utilisé pour le comblement du site archéologique. Sur la superficie du sondage, l'ensemble du niveau a permis de retrouver un fragment de tuile, un fragment de verre contemporain, deux fragments de canalisation contemporaine et un emballage de bonbons « Picorette » de la marque Nestlé, bonbons au chocolat produit entre 1971 et 1991. L'emballage est une variante à la noix de coco produite entre 1982 et 1991. Il y avait aussi trois éléments de placage appartenant peut-être à la décoration des thermes. Parmi eux se trouve une baguette en schiste large de 1,1 centimètre pour une épaisseur de 0,6 centimètre. De section

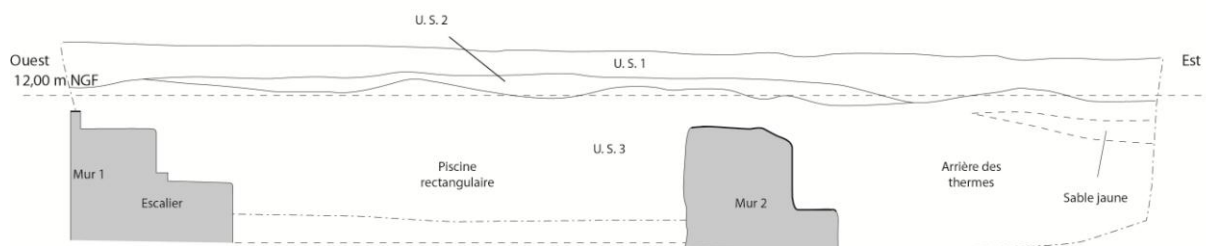
rectangulaire, elle est polie sur trois faces, la quatrième étant laissée brute, probablement pour mieux adhérer au mortier. Les deux autres éléments sont des fragments de placage en marbre. Le premier est un placage en marbre blanc épais de 2,1 centimètres et le second une baguette en marbre noir large de 1,7 centimètre. Cette dernière possède une extrémité arrondie qui devait former un léger ressaut de 0,5 centimètre dans la décoration architecturale.

Au centre du sondage, au niveau de la piscine rectangulaire, se trouve un possible remblai de préparation du terrain (U.S. 2) correspondant à un limon brun, meuble et hétérogène, avec de nombreux silex et gravats. Celui-ci a livré 4 fragments de céramiques, 6 objets en fer contemporains, un ossement, un fragment de lino et une bille en verre. Il était ensuite recouvert par un apport d'humus sur 0,2 mètre, correspondant à un limon brun, fin et homogène, avec quelques petits graviers.



Plan du sondage par rapport aux vestiges connus © Spiesser – Caux Seine Agglo

### Coupe Nord



- U.S. 1 Humus : Limon fin, brun et homogène, avec quelques petits graviers.
- U.S. 2 Remblai contemporain : Limon brun, meuble et homogène, avec de nombreux silex et gravats.
- U.S. 3 Remblai de 1985 : Sable blanc, fin et homogène, avec quelques rares silex et fragments de calcaire.

0 2 m

Coupe nord du sondage, témoin du remblaiement du site en 1985 © Spiesser – Caux Seine Agglo



Photographie d'un emballage de bonbons « Picorette » © Spiesser – Caux Seine Agglo

Le retrait des niveaux de remblais a révélé les vestiges des thermes romains. À l'ouest du sondage se trouve l'angle sud de la piscine rectangulaire, nommée piscine 1. Elle est délimitée par le mur 1 à l'ouest et le mur 2 au sud. Dans l'antiquité, on accédait à cette piscine par un escalier contre la salle du *frigidarium*. La

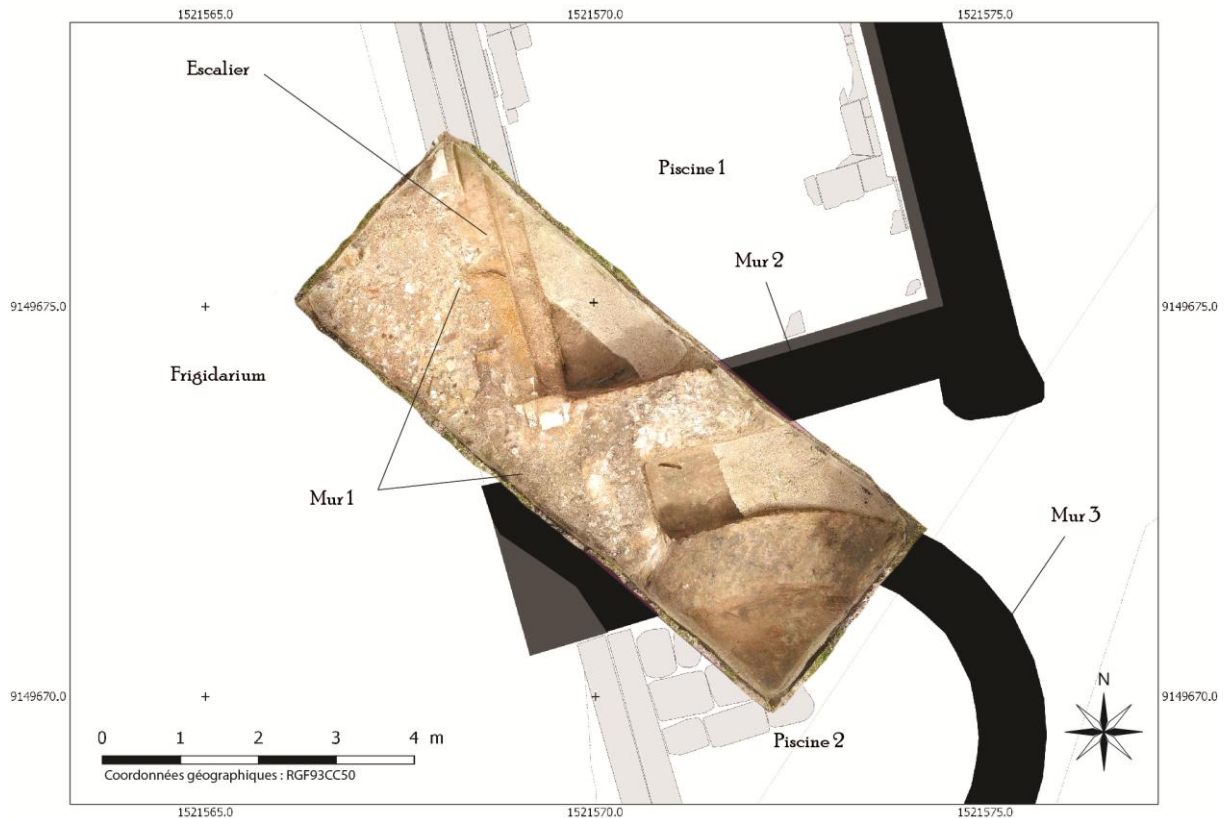
piscine 2, plus petite, est le bain semi-circulaire présent à l'extrémité est du sondage. Celle-ci est délimitée par le mur 3. Selon le rapport des opérations menées en 1985, l'interstice entre les deux piscines serait un espace extérieur, le parement externe de l'édifice thermal.





Fragments d'éléments de placage appartenant probablement à la décoration des thermes romains

© Spiesser - Caux Seine Agglo



Orthophotographie du sondage par rapport aux vestiges connus © Spiesser – Caux Seine Agglo

#### 4.1 La salle du *frigidarium*

L'interprétation du *frigidarium*, bains froids, à l'est du complexe thermal a été proposée suite à la découverte de plusieurs piscines non chauffées le long d'une vaste pièce. D'après les restitutions des thermes proposées par les diverses observations archéologiques ponctuelles, cette salle faisait peut-être 11 mètres de large pour une longueur approximative de 20 mètres, soit environ 200 mètres carrés. Elle est bordée à l'est par trois petites piscines, l'une rectangulaire au centre et deux petits bains semi-circulaires de chaque côté. Le sol de cette salle était fondé sur un épais mortier de tuileau, partiellement observé sur un mètre carré. Sur une petite partie, la surface du sol était conservée à 11,72 mètres NGF. Des remblais ou déblais contemporains recouvraient directement ces maçonneries. Il s'agit d'un petit niveau sableux jaunâtre (U.S. 7), juste au-dessus du sol. Cet horizon homogène

avec quelques silex a livré une épaisse brique rouge et une tuile plate, témoins de sa récente mise en place. Il y avait au-dessus un limon noir avec de nombreux graviers (U.S. 6). Homogène et compact, il contenait des briques contemporaines, un morceau de bâche plastique et des fragments d'une ancienne canalisation pluviale. C'est peut-être lors de la pose de celle-ci que le creusement érôda les maçonneries antiques, à l'origine de la petite tranchée linéaire observée. L'ensemble de ces remblais contemporains est recouvert par 0,12 mètre d'un limon fin, brun clair avec de nombreux fragments de calcaire, de brique et de silex (U.S. 4). En plus des fragments de briques et canalisation contemporaine, sa fouille a livré trois tessons de céramique, trois éléments d'huissierie en fer et une possible douille en alliage cuivreux.



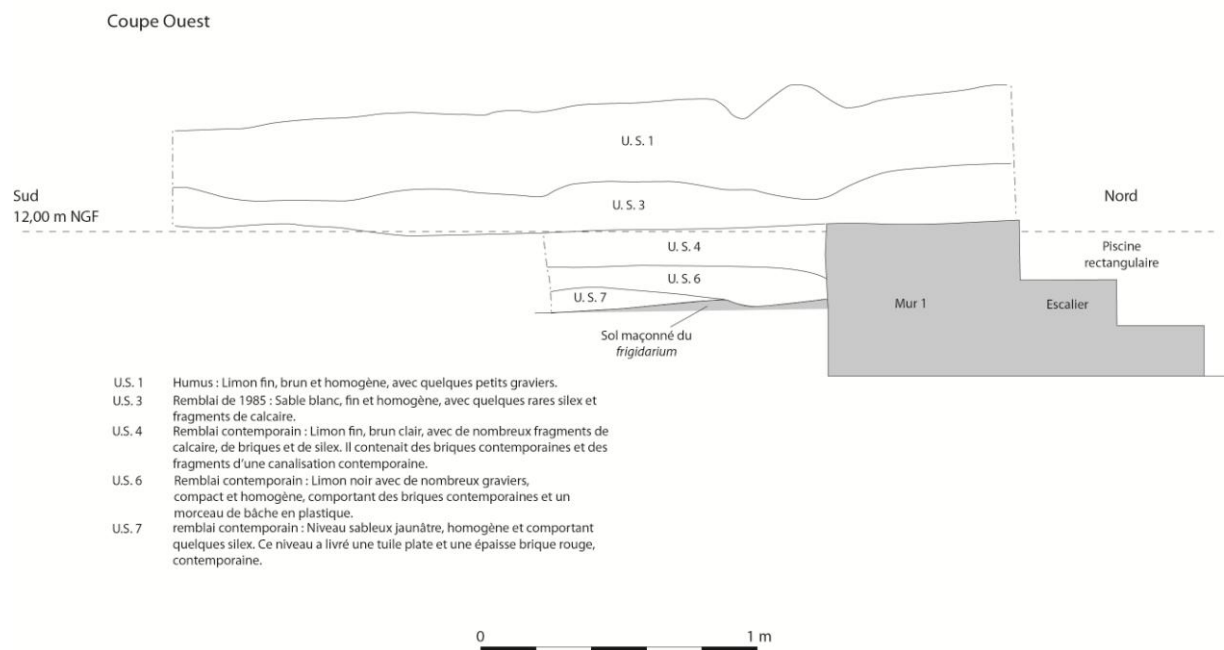


Photographie du sondage © Spiesser - Caux Seine Agglo





Photographie du sol maçonné conservé dans le *frigidarium* © Spiesser – Caux Seine Agglo



Coupe ouest du sondage au niveau du *frigidarium* © Spiesser – Caux Seine Agglo

## 4.2 La piscine rectangulaire

À l'est du *frigidarium*, en position centrale, se trouve une grande piscine rectangulaire. Ce bain froid mesure 7,3 mètres de long et 4,7 mètres de large, soit une superficie de 34 mètres carrés. Cette piscine 1 est conservée sur une élévation de 0,9 mètre. La petite partie observée de son sol maçonné se situe à 10,97 mètres NGF. Le fond et les parois de la piscine sont recouverts d'un épais mortier de tuileaux, sans bourrelet d'étanchéité apparent. On accédait à la piscine par un escalier composé de trois marches, larges de 0,33 mètre et hautes de 0,34 mètre. La dernière marche, au fond de la piscine, est légèrement plus importante puisqu'elle est haute de 0,37 mètre. Ces marches sont réalisées grâce à un empilement de tuiles ou briques liées par un mortier de tuileau. L'ensemble était recouvert par des dalles en calcaire blanc, partiellement conservées en place. Celles-ci ont une épaisseur

variant entre 3,2 et 4,2 centimètres. L'une d'elles encore en place était conservée sur toute sa longueur, permettant d'appréhender un module de 47 centimètres de long. Aux intersections de chacune de ces marches se trouvait une plinthe en calcaire blanc de section carrée, de 6 centimètres de côtés. L'une d'elles était conservée en place. À l'angle formé entre les marches et la paroi sud de la piscine se trouve un élément de placage en marbre blanc. Épais de 2 centimètres, il a été observé sur une largeur de 26 centimètres. L'escalier et le fond de la piscine rectangulaire étaient recouverts de dalles en calcaire blanc. Les parois étaient quant à elles décorées avec un placage en marbre blanc. Les joints d'étanchéité ont été réalisés dans un second temps, après la mise en place de la décoration architecturale, comme observée en 1985 au nord de la piscine.



Photographie de l'escalier donnant accès à la piscine rectangulaire © Spiesser - Caux Seine Agglo





Détails des maçonneries de l'escalier de la piscine rectangulaire © Spiesser - Caux Seine Agglo





Photographie de placage en marbre blanc conservé dans l'angle de l'escalier de la piscine rectangulaire  
© Spiesser - Caux Seine Agglo



### 4.3 La piscine semi-circulaire

La piscine 2 est située à l'angle sud-est du *frigidarium*. Celle-ci possède une forme semi-circulaire d'un diamètre de 3,85 mètres. Sa surface utile était de 14 mètres carrés. La petite partie des vestiges qui ont été remis au jour en 2021 a permis d'observer que le fond de cette piscine possède la même altimétrie que la piscine rectangulaire, à savoir 10,97 mètres NGF. Certains éléments conservés en place révèlent aussi que le fond était autrefois décoré d'un dallage en calcaire blanc et les parois de marbre blanc. L'ensemble étant également fondé sur un mortier de tuileaux.

L'interstice présent entre les deux piscines a permis d'observer les parements extérieurs de ces murs épais de 0,9 mètre. L'observation des modules de moellons utilisés révéla une petite différence entre les murs 1 et 2 délimitant le *frigidarium* et la piscine rectangulaire, avec le mur 3 du bain semi-circulaire. Ce dernier emploie notamment de petits moellons carrés de 10 centimètres de côtés, alors que les deux autres murs sont composés d'une alternance d'assises de moellons rectangulaires et de deux rangées de briques. De même le mortier utilisé dans le mur de la piscine semi-circulaire apparaît légèrement plus rosé. Avec l'accord de la DRAC, un petit sondage d'un mètre carré a été réalisé entre ces trois murs pour apporter de nouveaux éléments sur la chronologie du bâti. En respect des normes

de sécurité, la fouille s'est arrêtée au bout de 0,4 mètre de profondeur. Seul un horizon a été enlevé. Il s'agit d'un remblai limono argileux brun clair (U.S. 5), homogène, avec de nombreux fragments de tuiles antiques. Celui-ci a livré 9 tessons de céramique, 2 fragments de verre, 2 clous en fer, 4 ossements, 28 coquillages, deux fragments de dallage en calcaire blanc et 4 enduits peints. La fouille de cet horizon apporterait de précieux éléments sur la chronologie des thermes puisqu'il a été mis en place entre deux états de construction distincts. La fondation du mur 3 délimitant la piscine semi-circulaire est en effet creusée dans ce remblai, mais celui-ci repose contre l'élévation des murs 1 et 2. Il y a donc deux phases de construction du *frigidarium*. Dans son premier état la pièce possède une piscine rectangulaire, la piscine semi-circulaire sud étant aménagée dans un second temps. Cela pourrait d'ailleurs expliquer pourquoi elle est en retrait d'un mètre par rapport au mur sud du *frigidarium*. Compte tenu du plan symétrique de la pièce. Il faut aussi envisager la possibilité que la piscine semi-circulaire nord ait également été construite dans un second temps. En l'état, l'élévation du parement externe du 1<sup>er</sup> état du *frigidarium* est conservée sur 1,5 mètre de haut au minimum, la base de l'élévation n'ayant pas été atteinte.



Photographie de la piscine semi-circulaire sud © Spiesser – Caux Seine Agglo





Photographie de la piscine semi-circulaire sud © Spiesser - Caux Seine Agglo



Fragments de dallage calcaire et de placage en marbre blanc décorant la piscine semi-circulaire sud  
© Spiesser - Caux Seine Agglo





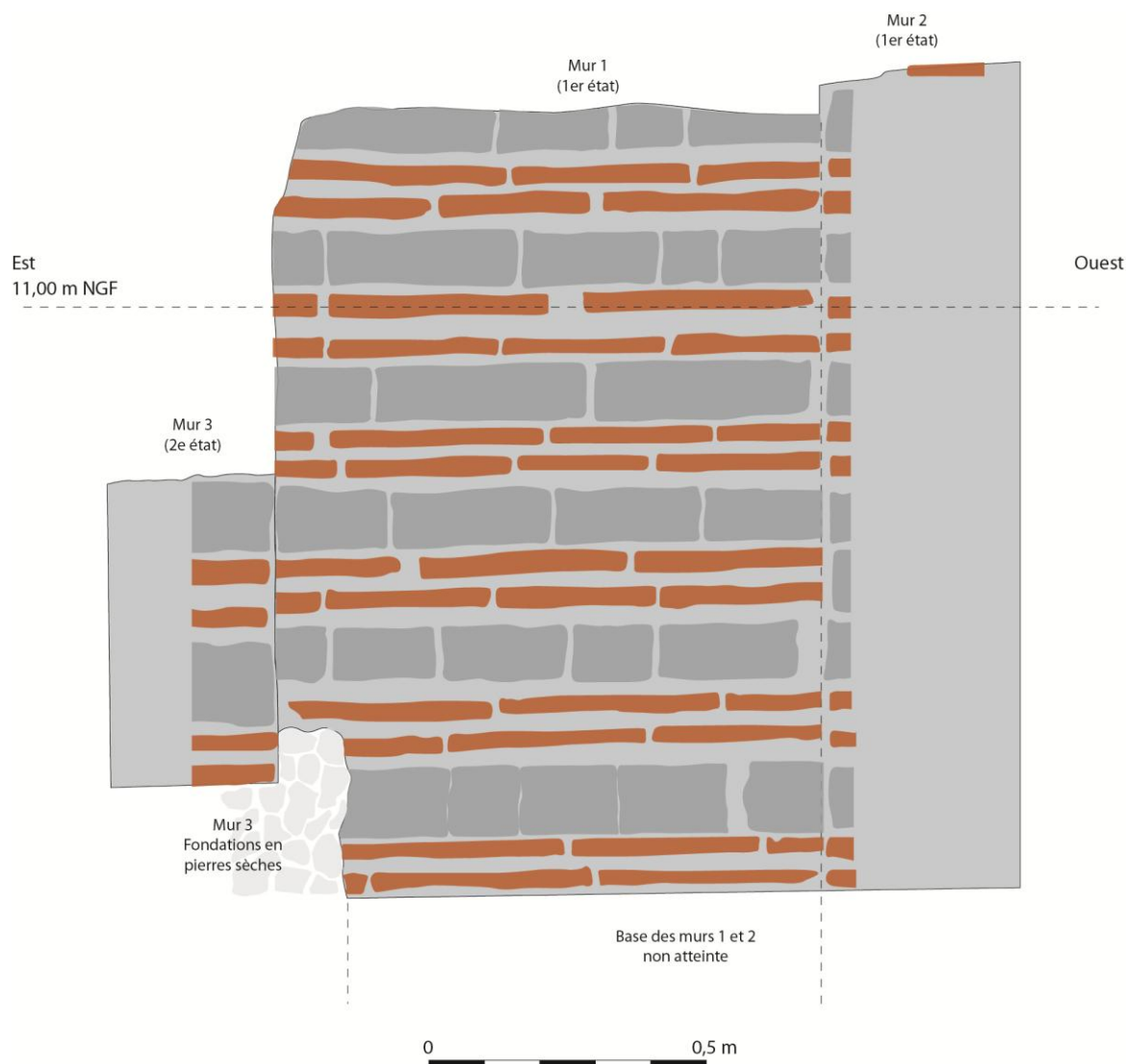
Relations stratigraphiques des maçonneries romaines. Les fondations du mur 3 reposant contre le parement du mur 1 © Spiesser - Caux Seine Agglo





Élévation du parement externe du mur 1 conservé sur au moins 1,6 mètre de haut © Spiesser - Caux Seine Agglo





Relevé des relations stratigraphiques entre les murs 1, 2 et 3 © Spiesser - Caux Seine Agglo

Le mobilier céramique recueilli dans le remblai (U.S. 5) mis en place entre les deux états est attribué à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle ou à la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. Ce petit lot de 9 tessons comprend 4 tessons de Montfort-sur-Risle dont un fond de pot et deux fonds d'écuelles tripodes ou de marmite dont l'un avec des résidus de suie à l'extérieur. Il y a aussi deux fragments de cruche à pâte orangée, un fragment de gobelet à pâte clair, un tesson d'amphore et un possible élément intrusif du I<sup>er</sup> siècle. Le verre correspond à un fragment de vitre et un élément de vase indéterminé dont l'oxydation lui confère une teinte dorée. Le petit lot faunique révèle un

bon état de conservation des ossements et la présence d'avifaune. Au sein des 28 coquillages se trouve une majorité d'huîtres, avec 22 individus et un NMI de 9 huîtres (*Ostrea edulis*). Il y a aussi une moule (*Mytillus edulis*), une patelle (*Patella vulgata*) et quatre coques (*Cerastoderma edule*). Quatre enduits peints ont également été mis au jour. L'un d'eux est ocre, un autre révèle la limite entre une surface rouge foncé et un badigeon blanc. Les deux autres présentent un fond rouge foncé avec un décor fait de lignes ocre de quelques millimètres d'épaisseur.





Fragments de céramiques découverts dans le remblai mis en place entre les deux états des thermes © Spiesser - Caux Seine Agglo



Enduits peints retrouvés dans le remblai mis en place entre les deux états des thermes © Spiesser - Caux Seine Agglo

## V CONCLUSION

Le sondage d'évaluation de l'état sanitaire des thermes publics de Lillebonne a permis de s'assurer d'un bon état de conservation des vestiges grâce à un épais remblai de sable blanc mis en place en 1985. Les piscines antiques sont conservées sur 0,9 mètre d'élévation. Les résultats de cette campagne dépassent les objectifs escomptés puisqu'en accord avec le service régional de l'archéologie, deux points d'observation ont révélé la présence d'un sol maçonné conservé au niveau de la salle du *frigidarium* donnant accès aux piscines. Cela a aussi permis de mettre en évidence deux états de construction successifs, la piscine semi-circulaire sud étant aménagée dans un second temps. Le parement externe du 1<sup>er</sup> état des thermes est conservé par endroit sur au moins 1,5 mètre d'élévation. La fouille du remblai présent entre les deux états serait une perspective de recherche intéressante pour apporter de nouveaux éléments chronologiques sur le phasage du complexe thermal, mais aussi peut-être sur son premier décor, des enduits peints et des fragments de dallage calcaire étant présent dans cet horizon.

## Sources

Collectif 1915, *Correspondances liées à la fouille réalisée en 1915 sur les thermes d'Alincourt*, cote 8.88, musée des Antiquités, Rouen.

Denize (N.-V.) 1880, *Correspondances, plan et photographie de la fouille réalisée en 1880 sur les thermes d'Alincourt*, cote 8.87, musée des Antiquités, Rouen.

Denize (N.-V.) 1912, *Manuscrit, plan et coupe du sondage réalisé en 1912 sur les thermes d'Alincourt*, cote 8.53.2, musée des Antiquités, Rouen, 2 p

Grenet (Fr.) & Tronche (J.-P.) 1972, *Compte-Rendu de l'exploration d'une canalisation romaine à Lillebonne*, collection privée, Lillebonne.

## Presses

« Rue Edmond-Pigoreau : la découverte d'un nouveau tronçon de l'aqueduc gallo-romain devrait permettre d'enrichir le dossier de l'archéologie locale », *Paris-Normandie*, 18 septembre 1968.

« Une équipe de jeunes Lillebonnais a exploré avec méthode, mais non sans risques, la portion d'aqueduc découverte rue Pigoreau », *Paris-Normandie*, 19 septembre 1968.

« Un chantier de fouilles s'est de nouveau ouvert dans la rue Pigoreau », *Le Courrier cauchois*, 2 mars 1985

« Découverte gallo-romaine », *Le Journal de Lillebonne*, octobre 1988.

## Bibliographie

Brianchon (J.-Fr.) 1880, « Lillebonne », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. 9, p. 532-547.

Brogard (L.) 1909, *Notice sur des objets d'origine gallo-romaine découverts à Lillebonne au cours de fouilles*, Imprimerie Eug. Izambert, Louviers, 11 p.

Follain (É.) 1982, *Rapport sur la fouille de sauvetage effectuée à Lillebonne, rue E. Pigoreau*, SRA Normandie, Rouen, 37 p.

Follain (É.) 1988, *Rapport de la surveillance de travaux rue du Docteur Léonard à Lillebonne*, SRA Normandie, Rouen, 28 p.

Lantier (R.) 1913, « La ville romaine de Lillebonne », *Revue archéologique*, t. 21, p. 184-208.

Pitte (D.) 1985, *Rapport sur la fouille de sauvetage exécutée rue Pigoreau à Lillebonne*, SRA Normandie, Rouen, 31 p.



Rogeret (I.) 1997, *La Seine-Maritime (76)*, M. Provost (dir.), coll. « Carte archéologique de la Gaule », Académie des inscriptions et belles- lettres, Paris, 663 p.

Sala (R.), Ortiz Quintana (H.) & Rodriguez Simón (P.) 2019, *Prospection géoradar pour caractérisation de site archéologique urbain. Lillebonne, Seine-Maritime*, SOT Archaeology, 34 p

Spiesser (J.) 2019, *Un an d'observations archéologiques à Lillebonne*, SRA Normandie, Rouen, 131 p.

Spiesser (J.) 2020, *Lillebonne. Promenade archéologique de la préhistoire au XIXe siècle*, éditions Snoeck, 216 p.

## ANNEXES

### Inventaire des Unités Stratigraphiques

Unité Stratigraphique	Datation	Interprétation	Description	Relation stratigraphique
1	Contemporain	Humus	Limon fin, brun et homogène, avec quelques petits graviers	Sur US 2
2	Contemporain (1985 ?)	Remblai	Limon brun, meuble et hétérogène avec de nombreux silex et gravats.	Sous US 1 et sur US 3
3	1985	Remblai	Sable blanc, fin et homogène avec quelques rares silex et fragments de calcaire. Dans l'angle est du sondage, au sommet de la strate, le sable est jaune et correspond probablement à un autre lot de sable utilisé en 1985 pour le remblaiement du site.	Sous US 2 et sur US 4 et US 5
4	Contemporain (XX <sup>e</sup> )	Remblai	Limon fin, brun clair, avec de nombreux fragments de calcaire de briques et de silex. Il est situé dans l'angle nord-ouest du sondage, juste au dessus du sol maçonné de la salle des thermes, salle par laquelle on accédait aux piscines. L'US 4 contenait des fragments de canalisation contemporaine et des briques contemporaines.	Sous US 3 et sur US 6
5	2nd moitié II <sup>e</sup> siècle après J.-C. / 1ère moitié III <sup>e</sup> siècle	Remblai	Niveau limono argileux brun clair, homogène, avec de nombreux fragments de tuiles antiques.	Sous US 3 et antérieur aux fondations du mur 3, mais postérieur à l'élévation des murs 1 et 2
6	Contemporain (XX <sup>e</sup> )	Remblai	Limon noir avec de nombreux graviers, compact et homogène, comportant des briques contemporaines, un morceau de bâche en plastique et des fragments d'une ancienne canalisation pluviale.	Sous US 4 et sur US 7
7	Contemporain	Remblai	Niveau sableux jaunâtre, homogène et comportant quelques silex. Ce niveau a livré des éléments contemporains, à savoir une tuile plate et une épaisse brique rouge.	Sous US 6 et sur US 9
9	Indéterminé	Indéterminé	Petit limon noir avec de nombreux nodules de charbons, présent juste au dessus du sol maçonné au mortier de chaux présent dans la salle des thermes par laquelle on accédait aux piscines. Ce niveau archéologique n'a livré aucun vestige.	Sous US 7 et sur le sol maçonné de la pièce 1



## Inventaire du mobilier

Unité Stratigraphique	Céramique NR	Céramique Poids	Verre NR	Fer NR	Fer poids	Ossements NR	Ossements Poids	Coquilles NR	Coquilles Poids	TC A NR	Lapidaires NR	Enduits peints NR	Mortier NR	Autres
1														
2	4	209		6	587	1	8							Un fragment de lino et une bille en verre
3			1							1	3			Deux fragments de canalisations contemporaines et un emballage de Picorettes de la marque Nestlé
4	3	29		3	19					10				Un fragment de canalisation contemporaine et une bague ou une douille en alliage cuivreux
5	9	91	2	2	19	4	38	28	824	11	2	4	3	
6														
7														
9														





Les thermes publics de Lillebonne sont connus depuis le XIXe siècle, progressivement fouillés lors de diverses opérations. En 1985, l'une d'elles, dirigée par Dominique Pitte a mis au jour plusieurs bains à l'extrémité est du complexe thermal. Il s'agit de piscines froides disposées le long d'une grande salle interprétée comme le frigidarium. Suite à l'opération, les vestiges ont été remblayés et le terrain arboré pour devenir un jardin public, avec une végétation reprenant le plan du site. Dans le cadre du projet de valorisation du patrimoine romain de Lillebonne, Caux Seine Agglo a mené en 2021 une réflexion sur la scénographie urbaine d'un nouveau circuit archéologique dans l'ancienne Juliobona, devenue Lillebonne. Une évaluation sanitaire des vestiges remblayés depuis 35 ans a été réalisée pour alimenter la réflexion sur la valorisation potentielle des thermes dans ce nouveau circuit touristique. Un sondage large de 3 mètres et long de 8 mètres a été opéré pour vérifier l'état sanitaire des bains au mois d'avril 2021.

L'opération a permis de constater que le site archéologique a été entièrement remblayé avec un sable fin, assurant une excellente conservation des maçonneries. La localisation des vestiges et du plan dressé en 1985 a été précisée au GPS. Ce sondage a aussi permis de réaliser une couverture photographique du site et des prélèvements de mortier, permettant d'analyser la composition des maçonneries. Dans certains espaces, la fouille de 1985 n'avait pas atteint la base de la stratigraphie archéologique. Deux points d'observation d'un mètre carré chacun ont révélé l'existence d'un sol maçonné conservé au niveau de la salle donnant accès aux piscines, mais aussi de deux états de construction. La piscine centrale, rectangulaire, étant en effet antérieure à la piscine semi-circulaire installée au sud, comme en témoigne la présence de fondation en pierres sèches, contre le parement du mur antérieur. La base de ce dernier n'a pas été atteinte. L'élévation des murs du 1er état s'élève sur au moins 1,5 mètre de haut.

Soutenu  
par

